Niveau(x) d'enseignement: 3 Numéro EDUQ : 8370843
Centre d'intérêt: 550

Commission scolaire Abitibi (La Sarre, Québec) Projet Clerval.

Organisation des services éducatifs dans les milieux à faible densité de population : rapport du Projet Clerval : analyse, évaluation, recommandations / Commission scolaire Abitibi. -- [La Sarre] : La Commission, 1977.
98, 31, 10 f. ; 28 cm.

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Ecole rurale *Ecole expérimentale *Ecole sans-degré *Population étudiante *Organisation pédagogique *Expérimentation pédagogique *Projet éducatif *Primaire (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *Ecole Clerval (Dupuy, Québec)

Etant confrontée au problème du maintien ou non de l'école de Clerval à cause de la faible densité de population, la Commission scolaire Abitibi confia à un comité de travail la réalisation d'une étude systématique de la question dans sa réalité concrète. Dans la première partie du présent rapport, le comité de travail présente à la Commission scolaire une évaluation et des recommandations quant à la structure d'un projet éducatif envisagé pour pallier à la situation. La deuxième partie est constituée des résultats du projet accompagnés de suggestions d'utilisation et de recommandations.

Ce rapport d'analyse et d'évaluation concernant l'école de Clerval devrait: 1. permettre à la Commission scolaire Abitibi de se donner des orientations pédagogiques à moyen et à long terme; 2. fournir des éléments intéressants sur la gestion des innovations; 3. permettre aux autres écoles d'y puiser des éléments valables pour leur propre projet éducatif; 4. donner des indications sur le rôle des divers partenaires dans la réalisation d'un projet.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 08
Notice(s) connexe(s): 8270749
Auteur de l'analyse: fr

COMMISSION SCOLAIRE ABITIBI
"Organisation des services éducatifs dans les milieux à faible densité de population".

E D U Q 8370843

COMMISSION SCOLAIRE ABITIBI

ORGANISATION DES SERVICES EDUCATIFS DANS LES MILIEUX A FAIBLE DENSITE DE POPULATION

R A P P O R T DU P R O J E T C L E R V A L

ANALYSE
EVALUATION
RECOMMANDATIONS

septembre 1977.

PRESENTATION DU DOCUMENT

1.00 LA STRUCTURE DU PROJET

1.10 Le schéma d'analyse p.5

1.20 Eléments de problématique

1.21 par rapport à la commission p.6
1.22 par rapport à l'école p.11

1.30 Les objectifs

1.31 au niveau de la commission p.12
1.32 au niveau de l'école p.12

1.40 La démarche

1.41 au niveau de la commission p.13
1.42 au niveau de l'école p.13

1.50 Le rôle des participants

1.51 Les parents p.14
1.52 Les enseignants p.14
1.53 Le principal p.15
1.54 Les cadres et professionnels de la commission p.17
1.55 Le Conseil des commissaires p.18

2.00 LES RESULTATS DU PROJET

2.10 Les objectifs retenus

2.11 présentation p.19
2.12 suggestions d'utilisation p.19
2.13 le document produit en cours de réalisation du projet p.20

2.20 L'instrument d'analyse de la situation actuelle

2.21 présentation p.52
2.22 suggestions d'utilisation p.52
2.23 l'instrument produit en cours de réalisation du projet p.54

2.30 Recherche documentaire et analyse des principaux courants pédagogiques actuellement en vogue au Québec

2.31 Présentation p.61
2.32 Suggestions d'utilisation p.61
2.33 Le document, produit de la recherche documentaire p.62

2.40 Rapprochement entre 2.10, 2.20 et 2.30

2.41 Présentation p.84
2.42 Recommandation p.84
2.43 Le document synthèse p.85

2.50 Les modèles d'organisation

2.51 Présentation p.90
2.52 Suggestions d'utilisation p.90
2.53 Le document traitant des modèles d'organisation p.91

CONCLUSION p.97

ANNEXE I Analyse du modèle pédagogique actuellement en place à Clerval.

ANNEXE II Rapport du comité ad hoc soumis à l'assemblée générale des parents de Clerval et proposition d'alternatives.

ANNEXE III Eclairage à obtenir avant la prise de décision.

ANNEXE IV Analyse du modèle pédagogique retenu.

PRESENTATION DU RAPPORT

A l'automne soixante-quinze, paraissait le rapport d'une étude des problèmes reliés à l'organisation des services éducatifs dans les milieux à faible densité de population dans le Nord-Ouest. Ce rapport faisait état du problème et proposait aux organismes scolaires deux façons de l'aborder concrètement. (1)

La Commission Scolaire Abitibi, étant confrontée au problème du maintien ou non de l'école de Clerval et percevant la généralisation possible de la situation, décida de réaliser une étude systématique de la question dans sa réalité concrète à Clerval.

Un comité de travail fut mis sur pied et réalisa cette étude selon une démarche systématique. Aujourd'hui, le comité est en mesure de présenter à la commission son rapport d'analyse et d'évaluation du projet réalisé, ainsi que des recommandations et des suggestions dans le cadre de la priorité administrative concernant la définition des orientations de la commission.

Le présent document est constitué de deux parties: la première présente une évaluation et des recommandations quant à la structure du projet, la deuxième est constituée des résultats du projet accompagnés de suggestions d'utilisation et de recommandations.

Le présent rapport a été préparé par les personnes suivantes:

- M. Carol Brassard, principal
- M. Ghislain Godbout, conseiller pédagogique
- Mlle Micheline Boivin, conseiller pédagogique
- M. Robert Caron, coordonnateur à l'enseignement élémentaire
- M. Conrad Aubin, directeur général
- Mme Gisèle Labbé, ~~spécialiste en sciences de l'éducation~~ APP du Bureau Régional, personne-ressource dans le projet.

Nous remercions particulièrement madame Gisèle Labbé qui a bien voulu accepter de rédiger les textes et organiser la structure du document.

(1) Comité Education
Rapport du Comité Education, Nord-Ouest Québécois
1975, p. 183 et suivantes.

1.00 LA STRUCTURE DU PROJET

1.10 Le schéma d'analyse

Les données apparaissant dans cette partie traitent de la structure du projet.(2)

Elles proviennent d'une analyse évaluative de cette structure effectuée selon le schéma suivant:

Structure du projet - Analyse - Evaluation - Recommandations- Suggestions

-la problématique
-la situation désirée
-les objectifs visés
-ce dont on convient au point de départ
-mandat du comité ad hoc
-les participants au projet
-rappel des étapes du projet
-les hypothèses à vérifier.

chaque partie de la structure est traitée par rapport à l'école et par rapport à la commission scolaire.

De cette analyse se dégagent des recommandations et des suggestions dans le cadre de la réflexion sur la définition des orientations.

---

(2) Commission Scolaire Abitibi, Organisation de l'éducation dans les milieux à faible densité: Projet Clerval, 15 mai 1976.

1.20 Eléments de problématiques

1.21 par rapport à la commission

On retrouve vingt-et-une écoles dites "cas spéciaux" sur le territoire de la Commission Scolaire Abitibi, c'est-à-dire vingt-et-une écoles dont la clientèle est inférieure à deux cent vingt-cinq élèves.

L'organisation des services éducatifs en ces milieux est alors confrontée à des exigences nouvelles tant au plan administratif que pédagogique. On perçoit assez clairement que les schèmes habituels de gestion doivent s'ajuster, afin de répondre aux besoins nouveaux qui émergent de l'évolution des situations démographiques, économiques et pédagogiques.

Les problèmes d'ordre administratif sont réels et vivement perçus. Cependant, la présente analyse s'abstient de les traiter étant donné que la question est étudiée actuellement au niveau du Ministère et surtout parce que l'étude menée à Clerval portait sur la dimension pédagogique du problème : A cause de la présence des parents la dimension sociale fut souvent abordée.

Il est important ici d'expliciter davantage la notion "cas spéciaux" par rapport à l'organisation pédagogique de l'école. En effet, il apparaît nécessaire de distinguer des catégories à l'intérieur de l'éventail "cas spéciaux" en fonction de la problématique de l'organisation pédagogique de chacune des écoles. Cette problématique est sûrement différente selon que la clientèle de l'école est de moins de trente-sept élèves, ou de trente-sept à cent trente-huit élèves ou de cent trente-huit à deux cent vingt-cinq élèves. Les Tableaux I et II illustrent l'aspect quantitatif de cette distinction à deux moments : septembre 1977 et septembre 1981.

.../7

TABLEAU I

PREVISION DE CLIENTELE DE NIVEAU ELEMENTAIRE

SEPTEMBRE 1977

Première catégorie (moins de 37 élèves)

Paroisse	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	TOTAL
CLERVAL	2	5	3	6	4	9	2	(31)

.../7b

09-77

TABLEAU I

Deuxième catégorie (de 37 à 138 élèves)

Paroisses	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	TOTAL
- STE-HELENE & ILE NEPAWA	8	7	18	11	21	12	3	(80)
- AUTHIER	15	6	8	6	12	10	3	(60)
- AUTHIER-NORD	10	12	13	10	12	9	3	(69)
- ST-JANVIER & ST-EUGENE	12	10	10	11	9	7	5	(64)
- STE-CLAIRE	15	11	11	16	13	21	5	(92)
- STE-GERMAINE	16	21	14	20	30	16	7	(124)
- PALMAROLLE	16	13	21	13	24	24	6	(117)
- ROQUEMAURE	5	13	10	14	16	18	5	(81)
- ST-LAURENT & RAPIDE-DANSEUR	9	17	16	12	9	10	5	(78)
- DUPARQUET	16	7	18	9	7	16	5	(78)
- BEAUCANTON	11	6	7	6	11	13	2	(56)
- ST-LAMBERT	5	7	10	9	10	12	3	(56)
- VILLEBOIS	9	7	2	6	8	10	1	(43)
- LA REINE	7	12	14	12	7	10	5	(67)
- VAL PARADIS	6	10	10	10	8	14	5	(63)
- ST-VITAL & VAL ST-GILLES	8	15	9	11	12	23	4	(82)

.../7c

09-77

TABLEAU I

Troisième catégorie (de 138 élèves à 225 élèves)

Paroisses	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	TOTAL
- DUPUY	16	26	26	17	21	27	6	(139)
- STE-ROSE	23	18	18	25	20	25	9	(138)
- NORMETAL	22	20	20	21	26	29	9	(147)
- TASCHEREAU & LAFERTE & LANGUEDOC	25	31	27	27	35	30	8	(183)

Quatrième catégorie (225 élèves et plus)

Paroisses	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	TOTAL
- LA SARRE	152	146	154	156	151	148	45	(952)
- MACAMIC	43	35	36	48	32	59	13	(266)

.../8a

TABLEAU II

PREVISION DE CLIENTELE DE NIVEAU ELEMENTAIRE

SEPTEMBRE 1981

Première catégorie(moins de 37 élèves)

Paroisses	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	TOTAL
- CLERVAL	6	3	7	6	2	5	1	(30)
- ST-LAMBERT	4	5	7	1	5	7	2	(31)

.../8b

09-81

TABLEAU II

Deuxième catégorie (de 37 à 138 élèves)

Paroisses	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	TOTAL
- STE-HELENE & ILE NEPAWA	10	10	4	10	8	7	4	(53)
- DUPUY	23	10	17	29	16	25	6	(126)
- STE-ROSE	8	11	14	12	23	17	4	(89)
- AUTHIER	11	7	5	10	15	6	2	(56)
- AUTHIER-NORD	8	3	9	5	10	11	3	(49)
- ST-JANVIER & ST-EUGENE	8	7	9	11	12	10	3	(60)
- STE-CLAIRE	11	11	9	12	15	10	3	(71)
- STE-GERMAINE	20	22	19	17	16	20	3	(117)
- PALMAROLLE	13	18	11	13	16	12	5	(88)
- ROQUEMAURE	12	10	10	10	5	12	3	(62)
- ST-LAURENT & RAPIDE-DANSEUR	14	12	7	12	9	16	4	(74)
- DUPARQUET	7	10	11	10	16	7	4	(65)
- BEAUCANTON	11	8	5	7	11	6	2	(50)
- VILLEBOIS	5	8	7	5	9	7	-	(41)
- LA REINE	9	3	8	12	7	11	3	(53)
- VAL PARADIS	6	7	8	8	6	9	2	(46)
- ST-VITAL & VAL ST-GILLES	11	14	6	12	8	14	2	(67)

.../3c

TABLEAU II

09-81

Troisième catégorie (de 138 à 225 élèves)

Paroisses	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	TOTAL
-NORMETAL	26	30	23	31	22	19	5	(156)
TASCHEREAU & -LANGUEDOC & LAFERTE	32	30	23	22	25	30	6	(168)

Quatrième catégorie (225 élèves et plus)

Paroisses	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	TOTAL
-LA SARRE	169	137	167	143	152	144	37	(949)
-MACAMIC	43	39	32	30	43	43	9	(239)

L'étude menée à Clerval, une école dont la clientèle est de moins de trente-sept élèves, permet de croire que ce facteur n'est pas déterminant au point de vue de la qualité des apprentissages effectués par les enfants. Il est possible de rendre effective une organisation pédagogique qui permette l'atteinte des objectifs des programmes en respectant les exigences du règlement numéro 7. En ce sens, le facteur démographique fera varier les moyens à prendre pour atteindre les objectifs de l'école et non les objectifs eux-mêmes. Il est très probable que l'individualisation de l'enseignement devienne un moyen privilégié dans ces situations.

Dans sa recherche de solutions et/ou d'hypothèses, la commission scolaire a intégré la communauté de Clerval. En effet, les parents ont joué un rôle de premier plan dans l'identification des objectifs de leur école. Ceci permet le constat suivant: les besoins exprimés par les parents sont très conciliables avec les objectifs des programmes et avec les objectifs plus généraux de l'enseignement élémentaire.

L'analyse du phénomène permet de croire qu'il est nécessaire d'intégrer les parents à la définition de l'orientation de leur école étant donné que l'école est une composante du milieu et qu'elle a une double fonction de service et de développement. Par conséquent, il est probable que les orientations poursuivies par une école d'un milieu donné se différencient de l'école du milieu voisin.

L'étude menée à Clerval amorce une recherche à long terme sur l'organisation des services éducatifs dans les milieux à faible densité de population. Les travaux effectués depuis bientôt deux ans débouchent sur la planification et la réalisation d'un projet éducatif répondant aux attentes de la population et aux exigences de la pédagogie. Cependant, un projet éducatif remet en question les façons habituelles de travailler;

.../10

il a des exigences nouvelles par rapport aux divers agents impliqués: enseignants, principal, professionnels et cadres du service de l'enseignement et aux étudiants. Cela signifie qu'il faut analyser et planifier la pédagogie de l'école, la gestion de la pédagogie et le soutien de cette pédagogie.

De plus certaines dimensions importantes du problème demeurent à explorer systématiquement, telles que:

1) Evaluation des apprentissages:

Une vérification systématique de la qualité des apprentissages effectuéesdans les petites écoles serait souhaitable. On suppose qu'il n'y a pas de différence significative sur ce plan entre une école à groupes multi-âge et une école à groupes âge, mais ceci reste à prouver explicitement.

2) Intégration des élèves en difficultés:

Une autre dimension concerne l'intégration des élèves en difficultés d'adaptation et d'apprentissage. On suppose également que l'intégration est possible, mais on émet des réserves qui s'expriment surtout dans les termes suivants: l'intégration réelle est dépendante de la nature et du degré des difficultés de l'enfant, de la qualité et de la quantité des ressources disponibles internes à l'école.

3) Intégration des enfants d'âge pré-scolaire:

Quant à l'intégration des enfants d'âge pré-scolaire dans les groupes d'enfants de 6-7 ans, on suppose également que c'est possible, mais la question est à étudier dans toute son ampleur.

4) Perfectionnement et instrumentation des personnels:

Une dernière dimension soulevée concerne l'instrumentation des personnels. Les personnels enseignants et non-enseignants sont habilités et instrumentés pour répondre aux besoins d'un enseignement selon un mode de regroupement horizontal de la clientèle étudiante.

Le regroupement vertical exige des habilités et de l'instrumentation différentes. Ceci pose le problème du perfectionnement des personnels.

1.22 par rapport à l'école

L'expérience démontre que l'élaboration de la problématique d'un projet concernant une école, doit se faire au niveau de l'école et par l'ensemble des gens concernés. La première phase de l'opération consiste en une analyse de la situation actuelle pour laquelle un instrument est suggéré.

.../12

1.30 Les objectifs

1.31 au niveau de la commission scolaire

L'expérience menée à Clerval laisse pressentir que les parents d'une localité se sentent concernés par la situation qu'ils vivent et qu'on ne peut leur demander de l'approcher autrement que par leur vécu.

En ce sens, on évalue que seulement le premier objectif du projet (3) fut poursuivi adéquatement avec les parents. Les objectifs 2 et 3 sont d'un autre niveau et sont issus de préoccupations de la commission scolaire. Il semble donc très difficile de demander à une collectivité de parents de considérer une situation du même point de vue que la commission et d'en discuter avec la même objectivité.

Le troisième objectif fait l'objet d'une priorité au niveau de la commission scolaire pour l'année 1977-1978: elle recueillera des écoles les données nécessaires à la poursuite de sa recherche et l'atteinte de son objectif.

1.32 au niveau de l'école

L'école a à fixer les objectifs de son projet éducatif en fonction de sa situation actuelle et en regard de la situation qu'elle souhaite et ce dans le cadre des orientations définies au niveau de la commission scolaire.

---

(3) Commission Scolaire Abitibi, Organisation de l'éducation dans les milieux à faible densité: Projet Clerval, 13 mai 1976.

.../13

1.40 La démarche

1.41 au niveau de la commission scolaire

La démarche utilisée à Clerval était une première expérience que l'on évalue globalement en disant qu'elle fut efficace mais trop longue et trop théorique; on croit pouvoir arriver à des résultats aussi pertinents en utilisant une démarche qui parte de la réalité actuelle de l'école. Toutefois cette démarche était conséquente de l'approche choisie pour étudier le problème à savoir: une approche qui consiste à définir des objectifs et à choisir les moyens appropriés pour les atteindre (4).

En regard des projets à venir le rôle des services de la commission scolaire sera de soutenir et d'instrumenter l'école dans la démarche de travail qu'elle se sera donnée suite à l'identification de sa problématique et à la précision des objectifs qu'elle veut poursuivre.

1.42 au niveau de l'école

Le rôle de l'école se situe au niveau de l'élaboration et de la réalisation de son plan d'action (problématique, objectif, démarche de son projet éducatif).

A l'analyse, on considère que l'école doit privilégier une recherche de type action qui s'évalue et s'adapte continuellement sans pour cela se disperser. On considère également qu'il doit y avoir adéquation avec le système de gestion et les politiques de la commission.

---

(4) Comité Education, pages 182 et 183.

.../14

1.50 Le rôle de participants

1.51 les parents

Au niveau de la Commission Scolaire:

L'expérience de Clerval permet d'observer que les parents se sentent concernés par le sort de leur école, qu'ils discutent d'abord en terme de "fermeture ou non" de leur école, plutôt que d'aborder le problème sous l'aspect pédagogique. Il est possible de dégager que la contribution des parents s'exprime davantage en termes de valeurs véhiculées ou à véhiculer qu'autrement: les parents dans une école exprime la dimension sociale de la situation.

Au niveau de l'école:

Les parents participeront à la définition des orientations et des objectifs généraux de leur école. Quant aux moyens d'enseignement proprement dit, le comité de travail croit qu'il s'agit là d'une dimension relevant de la compétence des pédagogues.

1.52 les enseignants

Au niveau de la Commission Scolaire:

L'expérience de Clerval a permis d'observer une difficulté de communication assez marquée entre les enseignants et les parents: le contenu et le référentiel de ce contenu (ce qui se situe sous les mots) sont différents. De plus, dans ce projet, les enseignants n'ont pas été assez impliqués: la majeure partie du projet impliquait les parents et la Commission.

.../15

Le comité de travail croit qu'un projet-école devrait partir des enseignants, de leurs préoccupations, de leurs croyances, qu'ils devraient y jouer un rôle déterminant.

Au niveau de l'école:

Il apparaît nécessaire à l'analyse, que les enseignants d'une école s'engagent à vivre leur projet de développement, condition préalable à l'existence même d'un tel projet. On devrait alors prévoir un déroulement qui s'étend sur deux à trois ans. Cela implique un intérêt pour l'innovation, chez les personnes concernées, et le développement d'habiletés de gestion du changement.

L'expérience menée à Clerval démontre aussi que l'organisation pédagogique de l'école, en termes de regroupement d'élèves et de responsabilités des professeurs, doivent se faire au niveau de l'école.

1.53 le principal

Au niveau de la Commission Scolaire:

L'analyse et l'évaluation du projet Clerval permet de dégager certaines recommandations quant au rôle du principal dans un projet-école.

La responsabilité du projet revient au principal de l'école; celui-ci assurera cette responsabilité en s'adjoignant les ressources internes et externes, disponibles et nécessaires à l'évolution de son projet.

Cette responsabilité nécessite le développement de connaissances et d'habiletés au plan pédagogique par rapport aux recherches actuelles et à la gestion de l'innovation.

La Commission scolaire devra favoriser l'instrumentation du principal (information, soutien, perfectionnement) et assurer une coordination de départ à ce niveau afin d'encadrer les discussions par un référentiel commun.

Au niveau de l'école:

Le principal qui prend le leadership d'un projet dans son école doit s'assurer de la participation et du sentiment de propriété de ses enseignants face à ce projet. Lorsque le principal amorce un projet, il doit entrevoir la possibilité de demeurer en poste le temps qu'il faut pour la planification et la réalisation de ce projet.

Une tâche très importante pour le principal dans le cadre de la réalisation d'un projet consiste à devenir l'interlocuteur des parents autant que des enseignants et l'agent facilitateur de leur relation réciproque.

.../17

1.54 les cadres et professionnels de la Commission scolaire

Le projet Clerval a été le moyen privilégié par la Commission scolaire pour aborder globalement la situation de l'école en "Milieu à Faible Densité de Population", afin d'être en mesure de prendre position à ce sujet. Ceci a été effectivement réalisé. Toutefois au cours du déroulement du projet le lien avec les autres personnels de la Commission a été pratiquement inexistant. Ainsi l'expérience de ce projet a favorisé, chez les personnes qui l'ont vécu, une évolution au plan de leur perception de l'organisation pédagogique de l'école; mais justement, cette évolution des perceptions est beaucoup plus marquée chez les participants parce qu'elle ne fut pas communiquée systématiquement à l'ensemble du personnel du service de l'enseignement et aux autres personnels de la Commission.

Dans le cadre de projets-école éventuels, le rôle du Service de l'enseignement devra être clairement identifié et défini. Il y aurait avantage à identifier à l'intérieur du service une personne dont la responsabilité serait de soutenir l'école dans sa recherche et d'assurer la communication à l'interne du service.

Cette communication devrait s'élargir à l'ensemble des principaux et des autres unitésadministratives de la Commission en vue d'une cohérence de l'organisme dans son développement.

En résumé, le rôle du Service de l'enseignement au niveau d'un projet-école serait de :

- soutenir l'école dans la planification et la réalisation de son projet éducatif (instrumentation au niveau des personnes, démarches, contenus);
- favoriser la communication et la coordination entre les écoles;
- maintenir la communication avec les autres services.

.../18

Ceci implique que le service de l'enseignement élabore son plan d'action à partir des besoins exprimés dans le plan d'action de l'école. Une comparaison rapide entre le nombre d'écoles et le nombre de ressources au niveau du service rend évidente la nécessité d'une utilisation rationnelle des ressources du service et l'importance de développer des habiletés de gestion du changement.

1.55 le Conseil des commissaires

Le rôle du Conseil des commissaires est de type décisionnel à partir de l'information reçue. A l'analyse, le comité de travail réalise qu'il n'a peut-être pas suffisamment explicité la dimension long terme du projet et ses retombées, au plan pédagogique, sur l'ensemble des petites écoles du territoire, avant d'amener le Conseil des commissaires à prendre position. Il est essentiel que les responsables d'un tel projet s'assure que le Conseil des commissaires possèdent toutes les données pertinentes, afin de prendre une décision éclairée.

2.00 LES RESULTATS

2.10 Les objectifs

2.11 présentation

Le document sur les objectifs et le résultat de la phase I du projet. Les opérations réalisées pour aboutir à ce résultat furent:

1. l'identification des besoins des enfants par les parents;
2. la classification de ces besoins selon qu'ils sont de l'ordre: du développement intellectuel, social et affectif, moral et religieux ou physique;
3. la transposition de ces besoins bruts en objectifs d'apprentissage, entérinés de connaissances, de comportements à acquérir ou d'attitudes à développer (choix des parents);
4. la sélection des objectifs prioritaires par les parents;
5. confrontation des objectifs d'apprentissage avec les buts et finalités du système et les objectis des programmes;
6. le départage des responsabilités des parents, de l'école et de la commission scolaire.

Ce document fut soumis en consultation auprès du Service de l'enseignement et des principaux et fut approuvé par le Conseil des commissaires.

2.12 suggestions d'utilisation

Le comité suggère à l'école qui voudrait identifier les attentes des parents face à leurs enfants de ne pas reprendre cette démarche au complet. Elle pourrait utiliser les objectifs déjà identifiés et en vérifier la signification pour les parents, leur degré de satisfaction de la situation actuelle, ainsi que l'importance relative qu'ils accordent aux objectifs.

Le comité croit que l'on peut obtenir les mêmes résultats en utilisant une démarche plus courte et en ajustant les modalités de consultation à la dimension du milieu.

.../20

2.13 le document tel que produit en cours de réalisation du projet

P R O J E T C L E R V A L

Les objectifs tels que retenus

PHASE I, étape 5

La Sarre, le 5 janvier 1977.

TABLE DE MATIERES

I Les objectifs du système scolaire québécois.....p 23

II Les objectifs de l'enseignement élémentaire.....p 28

III Les objectifs visant les apprentissages chez les élèves aux plans: intellectuel
moral et/ou religieux
physique .....p 30

IV Les objectifs visant les apprentissages chez les élèves au plan: social et affectif .....p 41

V Les objectifs propres aux services de la Commission Scolaire .....p 46

- - - - - - - - -

LES OBJECTIFS DU SYSTEME SCOLAIRE QUEBECOIS

LES OBJECTIFS DU SYSTEME SCOLAIRE QUEBECOIS

Extrait de: "Le système scolaire québécois" Document de travail.
Le système d'éducation au Québec doit contribuer à préparer tout étudiant à participer activement à l'évolution et au progrès de la société québécoise d'aujourd'hui et de demain. Dans cette perspective, l'éducation doit faire une large place au développement des aptitudes que l'on peut appeler humanistes, c'est-à-dire celles qui permettent à l'individu de participer aussi pleinement que possible à la vie sociale par l'exercice adéquat des rôles qui lui sont dévolus. Il faut donc que les politiques d'éducation québécoises tendent vers un juste équilibre entre la formation sociale et la formation professionnelle.

Par ailleurs, dans une société technologique en constante transformation, l'exercice adéquat de rôles socio-économiques nécessite une haute capacité d'adaptation aux changements. C'est à ce moment qu'entre en jeu l'esprit d'initiative et de créativité face aux situations nouvelles. Puisque cette capacité s'adresse aux développements d'aptitudes individuelles, l'activité éducative doit donc être conçue dans une optique d'individualisation qui tienne compte des aptitudes et des capacités de chacun.

1ère catégorie d'objectifs

Développer de façon optimale les potentialités de l'individu de telle sorte qu'il puisse remplir l'ensemble des rôles qui lui sont ou seront dévolus au cours de sa vie.

Ce qui signifie que le système scolaire québécois vise à:

- la préparation adéquate à l'exercice du rôle familial par l'acquisition de connaissances et l'apprentissage de responsabilités reliées aux obligations de l'individu envers les membres de sa famille selon la position qu'il y occupe (enfant, époux (se), père, mère).

- la préparation adéquate à l'exercice du rôle socio-politique du citoyen. Cette préparation prend son origine dans l'acquisition de

.../24

connaissances sur les réalités économiques, juridiques et politiques pour se poursuivre jusqu'à l'apprentissage de la participation. Elle vise donc à rendre l'étudiant capable de comprendre ce qui se passe dans son milieu et de collaborer au développement de la collectivité en devenant un usager critique du système socio-politique et un agent actif du processus de transformation de la société.

- la préparation adéquate au rôle économique de consommateur qui a pour objectif de rendre tout étudiant capable d'ajuster ses besoins à ses capacités, de percevoir les réalités sous-jacentes à la publicité et au crédit et d'administrer convenablement son budget.

- la préparation adéquate au rôle culturel par le développement d'aptitudes d'expression et de création permettant un épanouissement complet de la personnalité au niveau d'activités de détente ou de loisirs.

2e catégorie d'objectifs

Développer de façon optimale les potentialités de l'individu de telle sorte qu'il puisse exercer adéquatement la profession qu'il a choisie.

Un des principes moteurs du système d'éducation québécois réside dans le fait que tout étudiant doit recevoir une formation professionnelle rendant son insertion possible au marché du travail. L'enseignement professionnel au Québec vise donc:

- l'acquisition d'un ensemble de connaissances spécifiques à l'exercice d'un métier. Il faut noter que ces connaissances sont à la fois théoriques et pratiques puisque le travailleur doit être capable de s'adapter aux changements apportés par la technologie, i.e. capable de relier son expérience concrète de travail à des principes plus généraux.

.../25

- l'acquisition d'un savoir faire spécifique à un métier. En effet, le travailleur doit non seulement posséder les connaissances nécessaires, mais aussi maîtriser les divers procédés qui lui permettront d'appliquer ces connaissances. Cette dimension de la formation professionnelle est importante car certaines professions font largement appel à des habilités psychomotrices.

- le développement chez le travailleur de sa sociabilité. Puisque dans la majorité des cas l'exercice d'une profession prend sa source dans le travail d'équipe, il est donc important de développer chez le futur travailleur, sa capacité de communication et de collaboration.

- le développement chez le travailleur de sa capacité d'adaptation aux changements. En effet, puisque les progrès scientifiques apportent de constantes mutations au processus de production, il est nécessaire que le futur travailleur puisse s'y adapter. C'est pourquoi la formation professionnelle doit développer chez l'étudiant sa capacité à poser des gestes autonomes empreinte d'initiative et de créativité.

3e catégorie d'objectifs

Développer chez l'étudiant les facultés de créativité et d'initiative nécessitées par l'exercice de l'ensemble des rôles.

Si le système d'éducation doit offrir les conditions objectives de formation à l'ensemble des rôles d'un individu, il convient de noter immédiatement que les exigences reliées à l'accomplissement de chacun d'eux ne peuvent être acquises de façon définitive. En effet, la société actuelle est marquée par des mutations rapides de la vie économique, sociale, culturelle et politique, de sorte que l'homme est appelé à se renouveler constamment.

.../2e

L'évolution rapide de la société apporte donc des modifications constantes du contenu des rôles ou à leur importance relative dans la vie quotidienne. Le système d'éducation vise donc à développer des aptitudes à accomplir adéquatement les diverses facettes actuelles ou prévues des rôles de l'individu dans la société. Il doit viser à développer chez l'étudiant des aptitudes à s'adapter constamment aux changements apportés dans la nature des rôles qui lui sont dévolus.

C'est pourquoi, la formation dispensée par le système scolaire québécois est axée sur le développement des aptitudes de l'étudiant à l'autonomie et à la créativité par l'intégration des connaissances acquises aux actions concrètes de la vie quotidienne et par l'exercice répété d'expériences conduisant au développement de facultés d'adaptation personnelle à des circonstances nouvelles et l'ouverture à la mentalité du changement et à l'éducation continue.

4e catégorie d'objectifs

Adapter la pédagogie aux différences individuelles, de besoins, d'aspirations et de rythmes d'apprentissage de l'étudiant.

Les trois catégories précédentes d'objectifs référaient directement aux objectifs de développement des capacités de l'individu à accomplir de façon adéquate et intégrée l'ensemble des rôles qui lui sont ou seront dévolus. La quatrième catégorie d'objectifs réfère beaucoup plus à l'organisation même de l'activité éducative.

L'acquisition des connaissances et des habilités à remplir des fonctions individuelles, sociales ou économiques de façon autonome et créatrice entraîne que toutes les activités pédagogiques soient centrées sur l'élève en tant qu'agent principal de sa propre transformation. C'est donc dire que le développement équilibré de l'étudiant nécessite qu'il puisse progresser intellectuellement, affectivement et socialement à son propre rythme et selon ses propres besoins.

... 2-

Les politiques d'éducation du système d'éducation québécois visent donc l'individualisation de l'enseignement et cela de trois façons:

- en offrant à chaque étudiant des moyens pédagogiques différenciés permettant d'adapter les méthodes pédagogiques et les rythmes d'apprentissage à ses propres capacités.

- en offrant à l'étudiant de choisir une formation adaptée à ses besoins et aspirations propres par le développement de programmes d'études individuels.

- en offrant à l'étudiant des services de support à la formation adaptés à sa situation socio-affective et intellectuelle.

Ces quatre catégories d'objectifs (formation à l'ensemble des rôles, formation professionnelle, développement de la créativité et de l'initiative et pédagogique en accord avec les potentialités et les aspirations de l'étudiant) constituent les options fondamentales actuelles du système d'éducation québécois.

LES OBJECTIFS

DE L'ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

LES OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT A L'ELEMENTAIRE

L'enseignement élémentaire poursuit les mêmes buts que l'enseignement pré-scolaire. Toutefois, à ce niveau, des cours sont programmés et adaptés à la psychologie de chaque âge ou groupe d'âges allant de 6 à 12 ans.

- L'objectif général de l'enseignement élémentaire est le suivant: "Favoriser chez l'enfant une maîtrise suffisante de ses moyens d'expression et de communication ainsi que son adaptabilité à une société en évolution."

- A cet objectif général de personnalisation et de socialisation sont reliés les quatre objectifs suivants:

  - Assurer à chaque enfant l'acquisition progressive des outils permanents d'apprentissage;
  - Assurer à chaque enfant une initiation méthodique aux différents champs de connaissance;
  - Assurer le développement de l'enfant aux points de vue physique, affectif, social, moral et religieux;
  - Assurer à chaque enfant le développement du sens de l'émerveillement, de la créativité, de l'initiative.

L'enfant se développe à tous les points de vue, à son propre rythme, selon ses propres caractéristiques. Enfin, cette étape prépare l'enfant à recevoir un enseignement plus élaboré et plus spécifique à l'école secondaire.

. . . . . .

Les objectifs visant les apprentissages chez les élèves aux plans:

- Intellectuel
- Moral et/ou religieux
- Physique

La Sarre, le 5 janvier 1977.

.../31

Objectifs visant les apprentissages chez les élèves

aux plans:
- intellectuel
- moral et/ou religieux
- physique

Objectifs formulés par les parents	Niveau d'importance accordé par les parents	Objectifs du système scolaire québécois	Objectifs de l'enseignement élémentaire	OBJECTIFS DES PROGRAMMES		Rapport	
				Objectifs pédagogiques	Objectifs du contenu	Niveau d'importance	Recommandations au Conseil des Commissaires
FRANÇAIS							
Que l'enfant s'exprime oralement dans des situations de communication vécues par son groupe d'âge; Que l'enfant s'exprime oralement dans un français correct, compris par l'ensemble des francophones. Que l'enfant utilise un vocabulaire varié.	Très important	X	X	Utiliser une langue familière correcte	Savoir parler	Très important	D'accord
Que l'enfant soit capable: .maîtriser les mécanismes de lecture; .comprendre ce qu'il lit; .développer le goût de lire;	Très important	X	X	Acquérir le goût et l'habitude de lire.	Savoir lire	Très important	D'accord

Objectifs visant les apprentissages chez les élèves

aux plans:
- intellectuel
- moral et/ou religieux
- physique

[illegible]jectifs formulés par [illegible] parents	Niveau d'importance accordé par les parents	Objectifs du système scolaire québécois	Objectifs de l'enseignement élémentaire	OBJECTIFS DES PROGRAMMES: Objectifs pédagogiques	OBJECTIFS DES PROGRAMMES: Objectifs du contenu	RÉPONSE: Niveau d'importance	RÉPONSE: Recommandations au Conseil des Commissaires
FRANÇAIS (Suite) [illegible]e l'enfant développe une calligraphie soignée. [illegible]e l'enfant orthographie correctement les mots d'usage courant. [illegible]e l'enfant applique les règles grammaticales selon le contenu adapté à son âge. [illegible]e l'enfant s'exprime dans des textes clairement structurés.	T r è s important	X	X	Développer le goût et le plaisir de s'exprimer par écrit. Assurer la clarté et la correction de son expression.	Savoir écrire	T r è s important	D'accord avec les objectifs des parents; cependant, il faudrait mettre l'accent sur l'objectif du programme: "Développer le goût et le plaisir de s'exprimer par écrit."
				Entendre et saisir la pensée d'autrui. Accueillir avec sympathie l'interlocuteur. Juger le contenu et la forme du message.	Savoir écouter	T r è s important	Qu'on se préoccupe d'atteindre les objectifs [illegible] savoir écouter. Les parents n'en n'ont pas parlé mais cela est implicite dans les intentions des parents.

Objectifs visant les apprentissages chez les élèves

aux plans:
- intellectuel
- moral et/ou religieux
- physique

Objectifs formulés par le parents	Niveau d'importance accordé par les parents	Objectifs du système scolaire québécois	Objectifs de l'enseignement élémentaire	OBJECTIFS DES PROGRAMMES		RÉPONSE	
				Objectifs pédagogiques	Objectifs du contenu	Niveau d'importance	Recommandations au Conseil des Commissaires
MATHÉMATIQUE Que l'enfant soit capable de maîtriser l'application des quatre opérations et utiliser couramment le système métrique.	T r è s important	X	X	Application de la philosophie du règlement #7. Situations pédagogiques en relation avec le milieu de vie de l'enfant. Utilisation de problèmes et de situations diversifiées. Développement de la pensée: -convergente -divergente Intégration des activités et des matières scolaires. Développement d'attitudes positives vis-à-vis de la mathématique et de son rôle dans la société.	Apprentissage de concepts, propriétés, relations, régularités ou structures mathématiques. Familiarisation progressive avec certains éléments du langage mathématique nécessaires ou utiles à la communication. Mise au point, entretien et automatisation d'un certain nombre de techniques ou d'habiletés. Thèmes: - concepts unificateurs - nombres naturels - nombres entiers relatifs - fractions et nombres décimaux - géométrie - mesures	T r è s important	D'accord avec le niveau d'importance attribué par les parents et l'objectif formulé: les concepts unificateurs et la résolution doivent demeurer et être vus comme éléments de progrès pour favoriser la continuité au secondaire. Ces deux éléments sont donc adaptés aux objectifs des parents et considérés comme importants.

Objectifs visant les apprentissages chez les élèves

aux plans:
- intellectuel
- moral et/ou religieux
- physique

Objectifs formulés par les parents	Niveau d'importance accordé par les parents	Objectifs du système scolaire québécois	Objectifs de l'enseignement élémentaire	OBJECTIFS DES PROGRAMMES		REPONSE	
				Objectifs pédagogiques	Objectifs du contenu	Niveau d'importance	Recommandations au Conseil des Commissaires
SCIENCES HUMAINES Que l'enfant connaisse les principaux éléments de son milieu. (géographie, histoire, sociologie, ethnologie.) Que l'enfant respecte son milieu naturel et humain. Que l'enfant soit capable de découvrir l'environnement naturel. Que l'enfant soit capable d'utiliser l'environnement naturel.	Important	X	X	Choisir des situations en relation avec le milieu naturel de l'enfant. Faire participer l'enfant au milieu scolaire qui est le milieu social de l'enfant. Ne pas séparer la vie scolaire, sociale et familiale de l'enfant si l'on veut lui donner une formation équilibrée. Méthodologie: - recherche - critique - synthèse	Observation du milieu immédiat et local. Compréhension de certaines notions simples de cycle, de durée. Place de l'homme dans ce milieu.	Important	D'accord avec l'objectif et le niveau d'importance.

Objectifs visant les apprentissages chez les élèves

aux plans:
- intellectuel
- moral et/ou religieux
- physique

Objectifs formulés par les parents	Niveau d'importance accordé par les parents	Objectifs du système scolaire québécois	Objectifs de l'enseignement élémentaire	OBJECTIFS DES PROGRAMMES		RÉPONSE	
				Objectifs pédagogiques	Objectifs du contenu	Niveau d'importance	Recommandations au Conseil des Commissaires
SCIENCES DE LA NATURE							
Que l'enfant développe des habiletés de vie pratique en termes d'habiletés manuelles utiles à la vie quotidienne.	Important	X	X	Développement d'une attitude scientifique (esprit de recherche) Développement des sens. Développement de l'habileté manuelle. Acquisition de techniques (précision) Acquisition de connaissances scientifiques. Développement des capacités d'adaptation.	Habiletés scientifiques à développer: - observation - classification - notions d'espace et de temps - mesure - inférence - prédiction - etc... Contenu scientifique à acquérir: - éléments de physique, biologie, géologie, astronomie.	Important	D'accord avec l'objectif et le niveau d'importance [illegible] mettre l'accent sur les habiletés scientifiques à développer: - observation - classification - notions de temps et d'espace - mesure - inférence - prédiction - etc...

Objectifs visant les apprentissages chez les élèves

aux plans:
- intellectuel
- moral et/ou religieux
- physique

Objectifs formulés par les parents	Niveau d'importance accordé par les parents	Objectifs du système scolaire québécois	Objectifs de l'enseignement élémentaire	OBJECTIFS DES PROGRAMMES		REPONSE	
				Objectifs pédagogiques	Objectifs du contenu	Niveau d'importance	Recommandations au Conseil des Commissaires
ANGLAIS							
Que l'enfant soit capable de transmettre et comprendre un message en anglais dans des situations de la vie courante.	- Pas important	X	X	Facilité aux élèves la compréhension de la langue parlée. Amener les élèves à émettre en langue seconde des ensembles sonores. Amener peu à peu les élèves à lire avec facilité des textes en langue anglaise.	Perception de phonèmes inexistant dans la langue maternelle. Distinction des sons analogues mais non identiques de la langue seconde Compréhension d'énoncés en langue seconde.	Important	Que l'objectif soit formulé comme ceci: "Que l'enfant utilise un vocabulaire de base et un certain nombre de phrases clés se rapportant à des situations de la vie courante."
MUSIQUE							
Que l'enfant développe des habiletés de participation particulières dans le milieu. Que l'enfant se sensibilise à la musique comme moyen d'expression. Que l'enfant connaisse les rudiments du langage musical.	Important	X	X	Développement de: - la créativité - l'affectivité - la perception - du sens social	- Le corps et le rythme - La voix et le chant - L'oeil et l'oreille - La relaxation - La langue maternelle musicale - Les instruments - La musique d'ensemble - L'improvisation	Important	[illegible] l'objectif et le niveau d'importance

2.13

Objectifs visant les apprentissages chez les élèves

aux plans:
- intellectuel
- moral et/ou religieux
- physique

[illegible]jectifs formulés par [illegible]s parents	Niveau d'importance accordé par les parents	Objectifs du système scolaire québécois	Objectifs de l'enseignement élémentaire	OBJECTIFS DES PROGRAMMES: Objectifs pédagogiques	OBJECTIFS DES PROGRAMMES: Objectifs du contenu	REPONSE: Niveau d'importance	REPONSE: Recommandations au Conseil des Commissaires
ARTS PLASTIQUES				Assurer la spontanéité d'expression chez l'enfant. Favoriser la découverte de son moi. Encourager l'exploration de son environnement. Permettre à l'enfant de développer ses aptitudes.	Moyens d'expression: - Graphisme - Peinture - Collage - Sculpture Notions artistiques - vocabulaire - Notions de couleurs - Notions de texture - Notions d'équilibre	important	[illegible] sur le sujet. Viser à ce que les objectifs pédagogiques du programme cadre en arts plastiques soient atteints au niveau élémentaire de façon intégrée avec les autres disciplines. Que l'enfant soit capable de s'exprimer avec spontanéité; Que l'enfant soit capable de découvrir son moi; Que l'enfant soit capable d'explorer son environnement; Que l'enfant soit capable de développer ses aptitudes par les moyens d'expression suivants: graphisme, peinture, collage, sculpture.
[illegible] PHYSIQUE							
[illegible] l'enfant ait une attitude positive face à l'activité physique.	Très important	X	X	Développer l'adresse et la rapidité d'adaptation dans les diverses tâches motrices. Favoriser la socialisation et l'acquisition progressive de l'autonomie.	Développer: - la perception du corps (schéma corporel) - perception du temps et de l'espace - perception de la relation temps et espace. - les réflexes d'équilibration (actes réflexes) - les actes volontaires - les actes automatiques	Important	La C.E.C. maintient sa position face à l'importance à accorder à l'éducation physique. [illegible] -Viser [illegible] -Viser [illegible] -Viser à amener l'enfant [illegible] à la pratique active et [illegible] des activités physiques [illegible]
[illegible] l'enfant acquière des habitudes pratiques de relaxation et de détente.	Important	X	X				
[illegible] l'enfant acquière l'habitude de faire des exercices physiques	Pas important	X	X				
[illegible] l'enfant participe à des activités physiques diversifiées	Important						

.../38

Objectifs visant les apprentissages chez les élèves

aux plans:
- intellectuel
- moral et/ou religieux
- physique

ectifs formulés par parents	Niveau d'importance accordé par les parents	Objectifs du système scolaire québécois	Objectifs de l'enseignement élémentaire	OBJECTIFS DES PROGRAMMES		REPONSE	
				Objectifs pédagogiques	Objectifs du contenu	Niveau d'importance	Recommandations au Conseil des Commissaires
ENSEIGNEMENT MORAL/RELIGIEUX							
Que l'enfant apprenne à vivre les valeurs enseignées par la foi catholique.	T r è s important	X	X	Faire entrer les enfants en relations personnelles et vivantes avec chacune des personnes divines.	6 à 9 ans Aider l'enfant à prendre conscience de ses relations avec les personnes divines, pour l'amener peu à peu à les assumer librement.	T r è s important	D'accord avec l'objectif et le niveau d'importance.
Que l'enfant découvre et use de sa liberté en respectant celle des autres.		X	X	Favoriser chez eux la mise en place des grandes attitudes chrétiennes fondamentales: foi confiante, amour, pauvreté, action de grâce, obéissance.	- Initier l'enfant à vivre des sacrements chrétiens. Lui faire prendre conscience de ce qu'est une vie en Eglise.		
Que l'enfant intègre dans son vécu les principes d'une morale sociale et religieuse.		X	X	Eclairer par le mystère chrétien, leurs expériences d'enfants, d'écoliers et de paroissiens.	9 à 12 ans Approfondissement doctrinal du mystère chrétien. Développement de la conscience morale et acquisition des habitudes chrétiennes.		
				Favoriser l'insertion des enfants dans l'expérience de vie chrétienne de la communauté ecclésiale à laquelle ils appartiennent.	Insertion dans la communauté de foi, de culte et de charité à laquelle ils appartiennent.		

2.15

Objectifs visant les apprentissages chez les élèves

aux plans:
- intellectuel
- moral et/ou religieux
- physique

Objectifs formulés par les parents	Niveau d'importance accordé par les parents	Objectifs du système scolaire québécois	Objectifs de l'enseignement élémentaire	OBJECTIFS DES PROGRAMMES		REPONSE	
				Objectifs pédagogiques	Objectifs du contenu	Niveau d'importance	Recommandations du Conseil des Commissaires
SANTE							
Que l'enfant développe de saines habitudes alimentaires.	A rejeter					à rejeter	C'est un rôle dévolu à la famille.
Que l'enfant acquière des connaissances en regard de saines habitudes alimentaires.	Très important					important	D'accord avec l'objectif et le niveau d'importance.
Que l'enfant développe l'habitude de se vêtir selon les conditions climatiques.	Très important					Important	C'est d'abord un rôle dévolu à la famille, cependant l'école peut [illegible]
Que l'enfant développe une conscience d'un habillement esthétique.	Très important					à rejeter	C'est un rôle dévolu à la famille.
Que l'enfant développe de saines habitudes dentaires.	Très important					important	D'accord, c'est une responsabilité partagée avec la famille.
Que l'enfant connaisse les raisons d'une saine hygiène corporelle.	Très important					important	D'accord avec l'objectif. Le niveau des connaissances, c'est un rôle dévolu à l'école.
Que l'enfant développe des habitudes de propreté et de rangement	important					Important	D'accord; c'est une responsabilité partagée avec la famille.

Objectifs visant les apprentissages chez les élèves

aux plans:
- intellectuel
- moral et/ou religieux
- physique

Objectifs formulés par les parents	Niveau d'importance accordé par les parents	Objectifs du système scolaire québécois	Objectifs de l'enseignement élémentaire	OBJECTIFS DES PROGRAMMES		RÉPONSE	
				Objectifs pédagogiques	Objectifs du contenu	Niveau d'importance	Recommandations du Conseil des Commissaires
AUTRES (suite)							
Que l'enfant connaisse le fonctionnement sexuel des êtres vivants.	Pas important					à rejeter	La responsabilité première relève d'abord de la famille.
Que l'enfant soit capable d'autonomie dans la réalisation de ses travaux scolaires.	Très important					important	D'accord avec l'objectif.
Que l'enfant développe des connaissances sur les effets des drogues, alcool, tabac, médicaments.	important					important	D'accord avec cet objectif.

.../11

2.13

Les objectifs visant les apprentissages
chez les élèves au plan:

social et affectif

Objectifs visant les apprentissages chez les élèves au plan social et affectif

Objectifs formulés par les parents	Niveau d'importance	Objectifs du système scolaire québécois	Objectifs de l'enseignement élém.	OBJECTIFS DES PROGRAMMES									N.B. Dans le bloc II, l'ensemble des objectifs est à responsabilité partagée entre l'école et la famille.	
				Français	Mathématique	Sciences humaines	Sciences de la nature	Anglais	Musique	Arts plastiques	Éducation physique	Enseignement religieux	Niveau d'importance	Recommandation au Conseil des Commissaires
Que l'enfant apprenne à vivre en groupe.	Très important	X	X	X	X	X			X		X	X	Très important	D'accord avec l'objectif et le niveau d'importance
Que l'enfant développe des attitudes pacifiques dans ses relations interpersonnelles.	Très important	X	X									X	Très important	D'accord avec l'objectif et le niveau d'importance
Que l'enfant développe des valeurs de droiture, d'honnêteté et de franchise.	Très important	X	X									X	Très important	D'accord avec l'objectif et le niveau d'importance
Que l'enfant développe des attitudes de compréhension et d'entraide envers ses semblables.	Très important	X	X	X	X	X			X		X	X	Très important	D'accord avec l'objectif et le niveau d'importance
Que l'enfant soit capable de dialoguer avec l'adulte.	Très important	X	X	X									Très important	Rôle partagé école-famille
Que l'enfant apprenne à respecter les autres.	Important	X	X	X							X	X	Très important	Attitude de base dans toute vie en société

...15

Objectifs visant les apprentissages chez les élèves
au plan social et affectif

N.B. Dans le bloc II, l'ensemble des objectifs est à responsabilité partagée entre l'école et la famille.

Objectifs formulés par les parents	Niveau d'importance	Objectifs du système scolaire québécois	Objectifs de l'enseignement élém.	OBJECTIFS DES PROGRAMMES: Français	Mathématique	Sciences humaines	Sciences de la nature	Anglais	Musique	Arts plastiques	Éducation physique	Enseignement religieux	Niveau d'importance	Recommandation au Conseil des Commissaires
Que l'enfant développe des habitudes de civisme.	Important	X	X										Très important	Attitude de base dans toute vie en société
Que l'enfant apprenne à agir en humain plutôt qu'en automate.	Important	X	X	X		X			X		X	X	Important	D'accord avec l'objectif et le niveau d'importance
Que l'enfant apprenne à obéir aux autorités en sachant pourquoi il le fait.	Très important	X	X									X	Très important	D'accord avec l'objectif et le niveau d'importance
Que l'enfant apprenne à s'intégrer à la paroisse (esprit d'équipe).	Important	X	X			X						X	Important	D'accord avec l'objectif et le niveau d'importance.
Que l'enfant s'intéresse aux événements à caractère local, régional, national et international.	Pas important	X	X			X						X	Important	L'enfant vit à l'école [illegible] internationale [illegible] l'adulte (moyen de communication)
Que l'enfant développe une attitude positive face aux événements de la vie.	Très important	X	X									X	Très important	D'accord avec l'objectif et le niveau d'importance

(II)

Objectifs visant les apprentissages chez les élèves

au plan social et affectif

Objectifs formulés par les parents	Niveau d'importance	Objectifs du système scolaire québécois	Objectifs de l'enseignement élém.	OBJECTIFS DES PROGRAMMES									N.B. Dans le bloc II, l'ensemble des objectifs est à responsabilité partagée entre l'école et la famille.	
				Français	Mathématique	Sciences humaines	Sciences de la nature	Anglais	Musique	Arts plastiques	Éducation physique	Enseignement religieux	Niveau d'importance	Recommandation au Conseil des Commissaires
Que l'enfant développe un esprit de débrouillardise (créativité).	Très important	X	X	X	X				X	X			Très important	D'accord avec l'objectif et le niveau d'importance
Que l'enfant découvre chez lui les facteurs de motivation.	Très important	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	Très important	D'accord avec l'objectif et le niveau d'importance
Que l'enfant apprenne à être conscient de ses capacités et accepter ses limites.	Important	X	X							X	X	X	Très important	L'élève est souvent confronté avec d'autres souvent plus habiles que lui
Que l'enfant développe un jugement critique face à la publicité (à être un consommateur averti).	Très important	X	X										Très important	D'accord avec l'objectif et le niveau d'importance
Que l'enfant utilise de façon créatrice les éléments de son environnement pour s'amuser.	Très important												Important	D'accord, c'est une responsabilité partagée avec la famille

Objectifs visant les apprentissages chez les élèves
au plan social et affectif

Objectifs formulés par les parents	Niveau d'importance	Objectifs du système scolaire québécois	Objectifs de l'enseignement élém.	OBJECTIFS DES PROGRAMMES									N.B. Dans le bloc II, l'ensemble des objectifs est à responsabilité partagée entre l'école et la famille.	
				Français	Mathématique	Sciences humaines	Sciences de la nature	Anglais	Musique	Arts plastiques	Éducation physique	Enseignement religieux	Niveau d'importance	Recommandation au Conseil des Commissaires
Que l'enfant acquière un certain degré d'autonomie au niveau du choix, de l'organisation et de la réalisation de ses activités de loisir.	Important												Très important	C'est toute la question d'apprendre à faire des choix dans sa vie.
Que l'enfant apprenne à organiser ses temps libres (hobby).	Très important												Très important	D'accord avec l'objectif et le niveau d'importance.
Que l'enfant soit capable d'exposer le produit de ses travaux.	Important	X	X							X			D'accord	D'accord avec l'objectif et le niveau d'importance

Les objectifs propres aux services de la Commission Scolaire

2.13

Objectifs propres aux services

[illegible]	Niveau d'importance	Objectifs du système scolaire québécois	Objectifs de l'enseignement élémentaire	Objectifs des programmes	Intérêt de tous les intervenants	Politique de la C.S.C.	Niveau d'importance	Recommandations au Conseil des commissaires
Dans l'hypothèse de la fermeture de l'école de Cléreval, que la C.S.C. regroupe la clientèle scolaire au même endroit.	Très important					X	Très important	D'accord avec le rapport et le niveau d'importance.
Que l'école favorise l'intégration de l'enfant au secondaire.	Très important		X				Très important	D'accord avec l'échelle de niveau d'importance
Que l'école maintienne une discipline impartiale.	Très important		X				Très important	" "
Que l'école respecte les différences individuelles et les rythmes d'apprentissage.	Très important	X	X				Très important	" "
Que l'école mette en place une organisation qui réponde aux besoins de l'individu.	Très important	X	X				Très important	" "
Que l'école favorise des relations optimales enseignant-élèves.	Très important		X				Très important	" "

Objectifs propres aux services

Objectifs formulés par les parents	Niveau d'importance	Objectifs du système scolaire québécois	Objectifs de l'environnement climatique	Objectifs des programmes	Textes de lois du Québec	Politique de la C.E.C.	Niveau d'importance	Recommandations au conseil des commissaires
Que l'école élimine la ségrégation des sexes.	Très important				X		Très important	J'accord avec l'objectif et le niveau d'importance.
Que l'école se préoccupe d'intéresser les parents à l'école et favorise leur participation.	Très important				X		Très important	Il faut établir le mode de participation.
Que l'école permette à l'enfant de vivre des activités dans un climat de détente.	Très important		X	X			Très important	J'accord avec l'objectif et le niveau d'importance
Que l'école offre à l'enfant une éducation religieuse dynamique et signifiative.	Très important		X	X			Très important	" "
Que l'école crée un environnement qui permette à l'enfant d'être intéressé et motivé.	Très important		X				Très important	" "
Que les éducateurs se préoccupent de parler avec les enfants.	Très important		X				Très important	" "
Que l'école soit vigilante face au comportement des enfants en matière d'excitants comme les drogues, le tabac, l'alcool et les médicaments.	Très important						Très important	" "

Objectifs propres aux services

Objectifs formulés par les parents	Niveau d'importance	Objectifs du système scolaire québécois	Objectifs de l'enseignement élémentaire	Objectifs des programmes	Textes de loi ou réglements	Politique de la C.S.D.	Niveau d'importance	Recommandations du Conseil des commissaires
Que l'école se soucie de dispenser un enseignement pratique qui prépare réellement à la vie.	Important	X					à relever	Divulg à l'enseignement secondaire.
Que l'école soit centré sur les besoins de l'enfant.	Très important	X	X	X			Très important	D'accord avec l'objectif et le niveau d'importance
Que l'école intègre les sorties dans le milieu aux activités éducatives (classes vertes, classes neige, visites éducatives.)	Important			X			Important	" "
Que l'école se soucie du développement général de l'enfant.	Important	X	X				Important	" "
Que l'école offre à l'enfant un programme d'étude dont les objectifs terminaux sont similaires à ceux offerts dans les autres écoles.	Très important					X	Très important	" "
								... /2

Objectifs propres aux services

Objectifs formulés par les parents	Niveau d'importance	Objectifs du système scolaire québécois	Objectifs de l'enseignement élémentaire	Objectifs des programmes	Textes de lois ou règlements	Politique de la C.S.A.	Niveau d'importance	Recommandations au Conseil des commissaires
Que l'école se préoccupe de faire acquérir des habiletés pratiques.	Important	X					Important	D'accord avec l'objectif et le niveau d'importance
Que l'école réponde aux besoins réels des enfants en matière d'éducation sexuelle.	Important						Important	" "
Que l'école se préoccupe de la compétence des éducateurs, en matière d'éducation sexuelle.	Très important					X	Très important	" "
Que l'école se soucie d'établir un lien entre la vie familiale et la vie à l'école.	Important	X	X	X			Important	" "
Que la C.S.A. s'assure et favorise la compétence chez les professeurs.	Très important					X	Très important	" "
Que la C.S.A. consulte les parents sur l'engagement des enseignants.	Important					X	A rejeter:	L'engagement du personnel est la responsabilité de l'employeur. Dans ce cas, ce sont les commissaires élus par le public qui en ont la responsabilité.

2.13

Objectifs propres aux services

Objectifs formulés par les parents	Niveau d'importance	Objectifs du système scolaire québécois	Objectifs de l'enseignement élémentaire	Objectifs des programmes	Textes de lois ou règlements	Politique de la C.S.A.	Niveau d'importance	Recommandations du Comité des commissaires
Que la C.S.A. se préoccupe d'informer les parents sur les différentes méthodes utilisées à l'élémentaire.	Très important					X	Très important	D'accord avec l'objectif et le niveau d'importance.
Que la C.S.A. permette des échanges culturels et sportifs entre les écoles.	Pas important					X	Pas important	
Que la C.S.A. évalue et réduise au minimum la durée du transport.	Très important					X	Très important	D'accord avec l'objectif et le niveau d'importance.

2.20 L'instrument d'analyse de la situation actuelle

2.21 présentation

Le présent document est un instrument permettant d'obtenir un portrait détaillé de la situation actuelle de l'école (on retrouvera en annexe I les résultats de son utilisation à l'école de Clerval).

Son expérimentation permet de dire qu'il est d'utilisation facile, qu'il donne de bons résultats et qu'il permet des réajustements immédiats. Il a fournit au service de l'enseignement des informations pertinentes sur le fonctionnement et les besoins de soutien de l'école.

2.22 suggestions d'utilisation

Le comité croit fermement que l'analyse détaillée de la situation est un point de départ très indiqué pour une école qui veut élaborer un projet de développement et recommande qu'on procède ainsi.

...33

2.23 instrument d'analyse de la situation actuelle de l'école

P R O J E T C L E R V A L

Description de la réalité actuelle

Document de travail

02-12-76
révisé le 10-06-77

DESCRIPTION DE LA REALITE ACTUELLE

2.23 - 1.00 L'organisation : administration et support

1.10 Population étudiante

Décrire la clientèle en précisant : le regroupement/ le nombre d'élèves/ l'âge.

1.20 Horaire des élèves

Pour chaque groupe d'élèves, décrire l'horaire de travail.

1.30 Personnel enseignant

Pour chaque professeur-titulaire, décrire: le groupe d'élèves et l'horaire de travail. Pour chaque spécialiste, décrire: le regroupement des élèves et l'horaire de travail.

1.40 Responsable d'école

Décrire les actions posées comme responsable d'école.

1.50 Principal

Décrire la nature des interventions effectuées dans l'école auprès des enseignants, des enfants et des parents, préciser le temps consacré à cette école. Décrire la nature des activités d'ordre administratif et préciser les temps autres, s'il y a lieu.

.../56

AUTRES :

- 1.60 Services de l'enseignement et aux étudiants

Décrire le soutien apporté en termes de fonction du personnel, d'objet de soutien, de temps accordé, de nature de l'intervention (animation, information,etc...).

1.70 Service social et de santé

Décrire le soutien apporté en termes de fonction du personnel, d'objet de soutien, de temps accordé, de nature de l'intervention (animation, information,etc...).

1.80 Relation école-parents

Décrire la nature de la relation (individuelle ou communautaire), le motif de la relation (problèmes personnels, besoins d'informations, projet de développement, collaboration spécifique, etc...).

Décrire les objets de travail du comité d'école.

Décrire les attentes des parents face aux parents.

1.90 Plans d'action de l'école

Mentionner les objectifs des plans d'action de l'école en identifiant l'ordre prioritaire.

2.23- 2.00 Description du contexte socio-culturel et des services communautaires

Dans la paroisse, quels sont les organismes sociaux existants?

Quels sont les services communautaires offerts?

Quel genre de collaboration existe-t-il entre ces services et organismes d'une part et l'école d'autre part?

2.23- 3.00 Problèmes vécus au plan organisationnel (par les enseignants et le principal)

Il s'agit ici de reprendre les éléments en 1.00 et de tenter de cerner le plus explicitement possible les difficultés inhérentes aux situations, s'il y a lieu.

3.10 Population étudiante: regroupement des élèves, besoins spéciaux, organisation générale de l'école.

3.20 Horaire des élèves : difficultés d'organisation.

3.30 Tâche du personnel enseignant: titulaires et spécialistes.

3.40 Difficultés rencontrées par le responsable d'école.

3.50 Difficultés vécues par le principal au plan organisationnel: animation et supervision de l'enseignement, relations avec les parents, relation avec le personnel enseignant, relations avec les services, etc....

3.60 Quels besoins identifie-t-on au niveau de l'encadrement pédagogique (Services de l'enseignement et aux étudiants)?

.../58

3.70 Quels sont les besoins non satisfaits ou quelles améliorations seraient souhaitables au plan des services sociaux et de santé?

3.80 Au plan de la relation école-parents, sur quels objets doit-on investir?

3.90 Les plans d'action de l'école répondent-ils aux besoins prioritaires? Y a-t-il des besoins particuliers au niveau de l'élaboration, de la réalisation et/ou de l'évaluation des plans d'action?

2.23- 4.00 Les activités d'enseignement

4.10 Description des contenus d'enseignement

	Catéchèse	Arts plastiques	Art dramatique	Musique	Education physique	Français	Anglais	Mathématiques	Sciences de la nature	Sciences humaines
6 ans										
7 ans										
8 ans										
9 ans										
10 ans										
11 ans										

Le contenu est-il défini par un programme, un livre de référence ou autre?

Le contenu d'un niveau s'intègre-t-il au contenu d'un autre niveau dans une même discipline?

Le contenu de deux ou plus de disciplines s'intègre-t-il pour un même niveau ou pour plus d'un niveau?

4.20 Description du fonctionnement dans la classe

Quelle proportion du temps d'une journée est consacrée:

- à l'enseignement collectif?
- au travail en sous-groupe avec le professeur?
- au travail en sous-groupe entre élèves seulement?
- au travail individuel par l'élève?

La disposition du matériel est-elle fonctionnelle?

4.40 Activités de planification et d'évaluation

Quelle est la signification de ces termes?
Sur quoi portent ces activités?
A quoi sont-elles utiles?

4.50 Description des problèmes vécus

4.51 Au plan des contenus d'enseignement

4.52 Au plan de fonctionnement dans la classe

4.53 Au plan de la relation maître-élève

4.54 Au plan des activités de planification et d'évaluation

2.23 - 5.00 Mesure et évaluation du travail des élèves

5.10 Description des moyens utilisés pour mesurer les acquis (examens, tests, etc.)

5.20 Description des moyens d'évaluation des acquis (bulletin scolaire, fiches, etc...) et des formes d'évaluation (auto-évaluation, pré-évaluation par les pairs, évaluation par le professeur, etc...) portant sur le développement en général.

5.30 A quoi servent les résultats obtenus par la mesure et l'évaluation ?

5.40 Description des problèmes vécus à ce plan.

2.23 - 6.00 Approche pédagogique

En utilisant le document traitant du sujet on peut identifer assez fidèlement le courant pédagogique dans lequel on se situe actuellement.

2.23 - 7.00 Besoins éducatifs

7.10 Identification des besoins de l'enfant au plan intellectuel.

7.20 Identification des besoins de l'enfant aux plans social et affectif.

7.30 Identification des besoins de l'enfant au plan physique.

7.40 Identification des besoins de l'enfant aux plans moral et religieux.

2.23 - 8.00 Objectifs poursuivis

En utilisant le document sur les objectifs (Projet Clerval) on pourrait identifier :
- les objectifs poursuivis ou non;
- l'importance qu'on leur accorde;
- le degré d'atteinte des objectifs poursuivis;
- les objectifs qu'on poursuit mais qui n'apparaissent pas.

2.30 Recherche documentaire et analyse des principaux courants pédagogiques actuellement en vogue au Québec.

2.31 présentation

Il s'agit ici d'une recherche documentaire à partir de l'ouvrage de Claude Paquette, " Pour une pratique de la pédagogie ouverte", et de d'autres sources bibliographiques mentionnées à la fin du document.

L'étude réalisée dans le cadre du projet Clerval permet à la Commission d'opter pour un courant de type formel et ouvert i.e. que les objectifs à poursuivre sont clairement définis, tandis que les activités permettent le développement de la créativité en étant variées, diversifiées et stimulantes.

2.32 suggestions d'utilisation

Ce document est remis comme instrument d'information et de réflexion. Le comité croit qu'il est nécessaire de se documenter pour être en mesure de faire un choix et encourage fortement la consultation d'autres auteurs et/ou chercheurs. L'important est d'être capable de préciser son option pédagogique et d'être cohérent avec elle dans l'action.

2.33 Le document, produit de la recherche documentaire

DESCRIPTION ET ANALYSE DES PRINCIPAUX COURANTS PEDAGOGIQUES ACTUELLEMENT EN VOGUE AU QUEBEC

.../63

L E X I Q U E

Courant pédagogique : un courant se définit comme étant une orientation de la pédagogie qui, sous les mêmes principes, regroupent différentes approches.
Ex: le courant traditionnel,
le courant pédagogie libre,
etc...

Approche : se définit comme étant une voie possible permettant de vivre concrètement un large courant pédagogique: selon le modèle privilégié, l'approche véhiculera des dominantes et des valeurs différentes et donnera un rôle plus ou moins important à l'enfant.

Conception : elles sont de deux types - humaniste
- utilitaire

Dominantes : ce qui caractérise chacun des courants pédagogiques

Fait pédagogique : ce qui est observable dans une classe (vécu)

Objectif de comportement: à partir d'une analyse extérieure de l'enfant (contenu-matière-objectif) on décide qu'il devra atteindre l'objectif à un niveau de performance pré-déterminé, en agissant de telle ou telle façon (comportement). L'objectif devient la notion à montrer.

Objectif de développement: les objectifs sont formulés en termes d'utilisation des talents (habiletés à développer)

Appareillage interne : l'ensemble des talents que possède un individu

.../64

Styles d'apprentissage :

I - Rationnel : mettre une logique dans la solution de l'activité:

a) recherche de la cause
b) analyse des effets
c) trouver un moyen logique pour solutionner le problème

II - Relationnel : instinctivement

a) formuler des hypothèses
b) essais et erreurs
La logique vient après.

III - Descriptif analytique : - connu vers l'inconnu
- analyse de la situation par rapport au connu.

Postulat : acquis au départ et à ne pas remettre en question.

Statique : ce qui n'évolue pas, ne progresse pas.

Dynamique : ce qui évolue et progresse de façon autonome et continue.

Enseignement programmé : c'est une forme d'enseignement séquentielle conçue pour aider l'étudiant à atteindre des objectifs déterminés lors de l'analyse de la matière.
Le contenu visé est divisé en éléments micro-gradués.
La réponse à une question est pré-requise pour répondre à la question suivantes.

Enseignement par objectifs : A partir de l'analyse, le contenu est formulé en termes mesurables (verbes d'action) et divisé en éléments gradués: les moyens pour atteindre l'objectif peuvent être diversifiés. La formulation peut tenir compte de plusieurs domaines - cognitif
- affectif
- psycho-moteur

Contrats de performance : ex.: laboratoire de lecture SRA
laboratoire de math SRA
kits de fiches
etc...

Pédagogie formelle ou informelle : en rapport avec l'intervention du maître:
elle peut être directive et déterminante à cause du programme (même contenu à passer) (formelle) ou elle peut en être une de participation ou décodage des apprentissages faits et d'offre de nouvelles pistes d'exploration (informelle)

Pédagogie fermée ou ouverte : en rapport avec l'activité de l'enfant:
elle peut être fermée, c'est-à-dire placer l'enfant dans une situation où le résultat est prévisible à l'avance (programme) ou elle peut permettre des démarches et des réalisations diversifiées (ouverte).

.../66

1. IDENTIFICATION DES QUATRE GRANDS COURANTS PEDAGOGIQUES ACTUELS

1) La pédagogie par objectifs généraux, centrée sur les potentialités de l'enfant et sur les processus d'apprentissage (Rf. école milieu de vie, pédagogie informelle et ouverte).

2) La pédagogie libre (Rf. école milieu de vie, free school).

3) La pédagogie par objectifs particuliers, centrée sur des résultats précis à atteindre. (Rf. école milieu de vie, pédagogie formelle et fermée).

4) La pédagogie encyclopédique, axée sur l'acquisition des connaissances (Rf. école milieu de vie, pédagogie traditionnelle).

.../6

II. DESCRIPTION DES GRANDS COURANTS PEDAGOGIQUES EN FONCTION DE CERTAINES VARIABLES

Variables	Pédagogie formelle et fermée	Pédagogie informelle et ouverte	Pédagogie traditionnelle	Pédagogie libre
Les finalités	- Rythme de progression dans les objectifs pré-déterminés;	- Rythme de croissance personnelle (développement des talents multiples) - Styles ou manières diversifiées dans cette croissance (Styles d'apprentissage)	- relations maître-élèves de type autoritaire; - le souci n'est pas d'individualiser le processus d'apprentissage: il est de donner un enseignement collectif et parfois individuel;	- non-directivité dans le climat de laisser-faire; - l'objet de la connaissance est individualisé dans la mesure où il est voulu et choisi librement par l'élève;
L'apprentissage	- Postulat: on apprend selon un ordre pré-déterminé de pré-requis en pré-requis - pédagogie de l'escalier; - cet ordre logique est établi par rapport à la discipline et non plus par rapport à la démarche de l'enfant; - statique;	- c'est une prise de conscience de plus en plus systématique des relations existantes dans un environnement donné; - une mosaïque où la relation entre des expériences différentes est le pivot; - dynamique	- information = enseignement d'un contenu = apprentissage	- l'apprentissage est dialectique par rapport à l'expérience = à l'aventure individuelle;

II.

DESCRIPTION DES GRANDS COURANTS PEDAGOGIQUES EN FONCTION DE CERTAINES VARIABLES

Variables	Pédagogie formelle et fermée	Pédagogie informelle et ouverte	Pédagogie traditionnelle	Pédagogie libre
Les valeurs	- productivité - rationnalité - efficacité "L'autonomie" au fur et à mesure que viendront les compétences. (apprentissage)	- liberté: capacité de faire des choix et de les assumer; - autonomie: potentiel interne de l'individu; - spontanéité;	- refus de remettre en question les valeurs à transmettre - mémoire - volonté - obéissance à l'autorité N.B. On remarque souvent chez les enseignants de ce courant, une conscience et même une adhésion théorique à un courant plus ouvert, mais une non adéquation de ces croyances au vécu de leur classe;	- Schèmes de valeurs construits par l'enfant à travers son aventure quotidienne;
Autres noms	- Enseignement programmé; - Enseignement par objectifs; - Contrats de performance;	- pédagogie ouverte de croissance personnelle;	- l'école renouvelée; - l'école joyeuse contemporaine; - l'école active;	- Free School

.../...

2.33

II. EXEMPLES DE FAITS PEDAGOGIQUES VECUS DANS CHACUN DES GRANDS COURANTS PEDAGOGIQUES

Courant de la pédagogie formelle et formée

Objectif: Rendre l'enfant capable d'orthographier correctement des mots contenant le son [o] (eau) avec une performance de $\frac{}{}$

Moyens : Dresser une liste de mots contenant le son [o]
Faire classer les mots à partir de l'orthographe du son [o] - eau
- ou
- o
- ot

Ecrire sur acétates les mots contenant "eau"
Visualiser avec les élèves, lire rapidement
Ecrire les mots - épellation
Dictée contrôle le lendemain

9.

COURANT DE LA PEDAGOGIE INFORMELLE ET OUVERTE

AOL !

QUE FAIRE AVEC DES TITRES?

Tu remarques que tous les articles dans le journal commencent par un titre.

Découpe 20 titres d'articles différents. Essaie de bâtir une histoire cohérente avec ces 20 titres. Tu peux ajouter des mots mais tu ne peux en enlever.

Trouve un moyen original pour présenter ton histoire aux autres.

EXPLOITATION DE L'ACTIVITE

PISTES FERMEES:

1. Relève les titres qui parlent des personnages importants.
2. Consulte un journal, trouve les critères qui [illegible] note-les et classe tes 20 titres à partir de ces critères.
3. Cherche dans les histoires de tes camarades s'il y a des titres identiques qui se retrouvent dans des histoires différentes.

PISTES OUVERTES:

1. Refais un travail semblable en utilisant des titres pris dans les journaux ou revues. Tu pourras [illegible]
2. Choisis un titre parmi les 20 que tu as découpés et invente une histoire à partir de ce titre.
3. A partir d'un seul titre, propose-toi une [illegible] différente. Ex.: drôle - tragique - [illegible]
4. Choisis un titre qui pourrait t'inspirer une caricature et [illegible]
5. Tu fais partie d'un comité de sélection; vous recevez les 20 titres d'articles, vous devez en choisir une douzaine pour le journal. Lesquels choisirez-vous? Dans quelle partie du journal les placerez-vous? Garderez-vous le même caractère typographique? Accompagnerez-vous ces textes de dessins? Etc...

.../71

C.

COURANT DE LA PEDAGOGIE TRADITIONNELLE

- Le professeur présente 20 mots contenant le son "eau", et en rapport avec le programme de son groupe d'âge;
- Les élèves, ensemble, lisent les mots;
- Le professeur fait copier les mots par les élèves;
- Le professeur vérifie que chaque élève a bien copié les mots donnés;
- Les mots sont donnés en leçon (mémorisation) et le lendemain, une dictée viendra mesurer l'apprentissage;

D. COURANT DE LA PEDAGOGIE LIBRE

- Aucune activité type ;

- L'élève fait ce qu'il veut bien faire et quand il veut bien le faire;

.../73

2.33

E.

FAITS PEDAGOGIQUES OBSERVABLES ET LES COURANTS PÉDAGOGIQUES
(EX.: APPRENTISSAGE DE LA LECTURE)

PEDAGOGIE ENCYCLOPEDIQUE	PEDAGOGIE LIBRE	PEDAGOGIE FERMEE	PEDAGOGIE OUVERTE
• Le maître utilisera une méthode complète par elle-même qui fournira une démarche, des outils, des exercices, un contrôle. • Cet outil deviendra le pivot de l'enseignement. Son contenu sera réparti au cours de l'année. Les élèves seront situés par rapport à celui-ci et ils seront mesurés par rapport à une norme. Il se fera un enseignement de la lecture à partir du décodage. • Le maître emploiera la méthode occasionnellement en utilisant l'audio-visuel, des jeux, etc. • L'accessibilité à la langue du volume devient le standard à atteindre.	• La communication écrite se développera surtout par les contacts entre l'enfant et ses pairs et entre l'enfant et l'adulte. • L'apprentissage se fera épisodiquement et s'arrêtera dès que l'enfant le signalera. • L'enfant pourra utiliser des outils pédagogiques s'il le désire. • L'enfant sera responsable de son apprentissage dans le temps et dans la forme. • L'adulte ne vient pas bousculer les intérêts momentanés de l'enfant. Il n'anticipe pas les apprentissages à faire.	• Le programme sera présenté de manière à ce que chacun des éléments de la langue écrite soit découpé et placé dans un ordre logique. • Le maître donne les objectifs à l'élève. Il peut proposer divers moyens pour les atteindre. • L'élève a le choix du moyen dans la mesure où l'on pourra contrôler s'il a atteint l'objectif prédéterminé. • Les compétences dans la lecture se mesureront par rapport à des performances souhaitées ou anticipées.	• Le professeur participe avec les élèves à la création d'un environnement favorisant des apprentissages variés. • L'environnement aménagé pourrait comprendre un salon de lecture, un atelier de communication libre, des situations ouvertes d'apprentissage, un coin d'exploration. • L'enfant peut constamment faire des choix et ce, à plusieurs niveaux: horaire, démarche, idées [illegible] • Le maître a toujours le souci, dans toutes les situations, de permettre à l'enfant d'utiliser ses talents multiples. L'apprentissage de la lecture est axé sur l'utilisation des talents et d'un environnement varié et [illegible] • De plus, le maître cherche à intégrer les différents champs disciplinaires.

.../74

IV. **Rôle des intervenants dans chacun des courants**

A) élève-maître

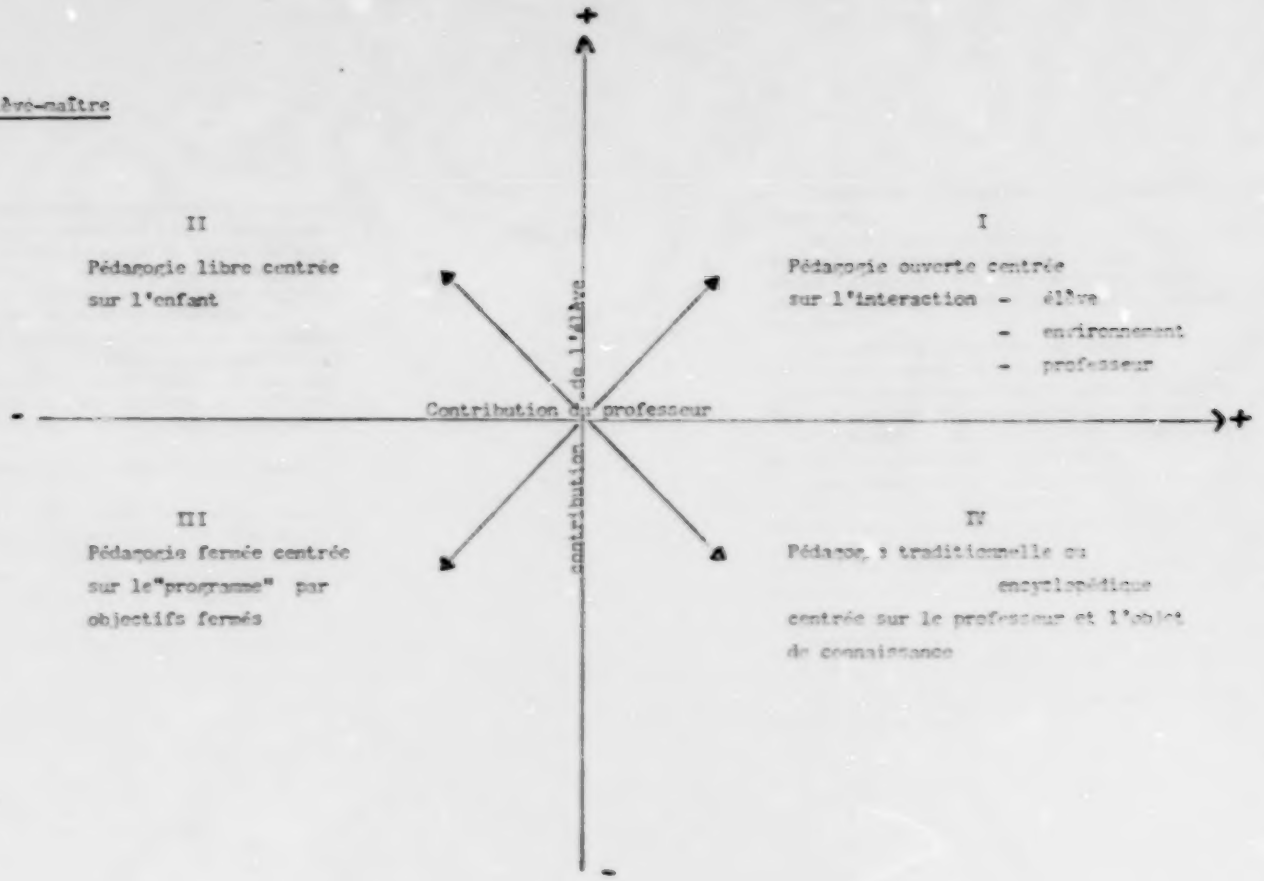

Dans une *pédagogie encyclopédique*, l'étudiant doit se conformer aux règles du monde adulte en se soumettant à l'autorité de l'enseignant. Celui-ci est le délégué des parents auprès de l'enfant. Il doit être formé selon les principes établis par la tradition, c'est-à-dire qu'il doit répondre aux exigences ayant cours dans la société. Les marginaux n'ont pas de place dans ce contexte. Ils doivent être intégrés.

L'enfant qui apprend bien est celui qui rend le plus exactement possible l'enseignement qu'il a reçu. Le rôle de l'enfant est d'emmagasiner les informations et de maîtriser les techniques. Est bon élève celui qui obtient de bons résultats aux tests. Le professeur dit à l'enfant ce qu'il attend de lui, comment il l'attend, quand il l'attend et quel résultat il attend.

Les valeurs premières véhiculées par cette école sont la mémoire, la volonté et l'obéissance.

Dans une *pédagogie libre*, l'étudiant est roi et maître. Il est la source première de toute activité. Tout doit exister en fonction de l'enfant, ce qui confère un caractère passif à l'enseignement. Tout doit venir de l'enfant lui-même, selon ses intérêts du moment. L'enfant fera ce qu'il veut, comme il le veut, quand il le veut et pourquoi il le veut.

L'apprentissage est un hasard et se réalisera peut-être. Tout dépend de l'enfant. Ce qui importe, c'est de maximiser l'expérience et l'aventure individuelles.

L'enfant construira ses propres schèmes de valeur à partir de ses expériences.

Dans une *pédagogie fermée et formelle*, l'on examine l'étudiant en fonction des compétences que l'on veut lui faire acquérir [illegible] devenir capable de ... Plus il acquerra les compétences, plus il sera autonome. L'enfant est considéré par rapport à des performances qu'il doit atteindre.

Les apprentissages doivent se faire selon un ordre logique établi par rapport à la discipline et non par rapport à la démarche de l'enfant. Le premier apprentissage sert de support à l'apprentissage qui suit : c'est une politique de pré-requis en pré-requis.

Les principales valeurs qui sont véhiculées par ce courant sont la productivité, la rationnalité et l'efficacité.

Dans une *pédagogie ouverte et informelle*, l'étudiant est considéré comme possédant un appareillage interne lui permettant d'entreprendre une démarche de croissance autonome et personnelle. Cette croissance se réalisera dans la mesure où il y aura une [illegible] entre lui et un environnement aménagé. Le professeur jouera un rôle de premier plan dans l'aménagement [illegible] environnement.

L'apprentissage est avant tout une [illegible] que l'enfant fera dans l'environnement [illegible] variés et diversifiés.

Les valeurs premières sont l'autonomie et la liberté [illegible] choix et les assumer).

2.38

D. école-service

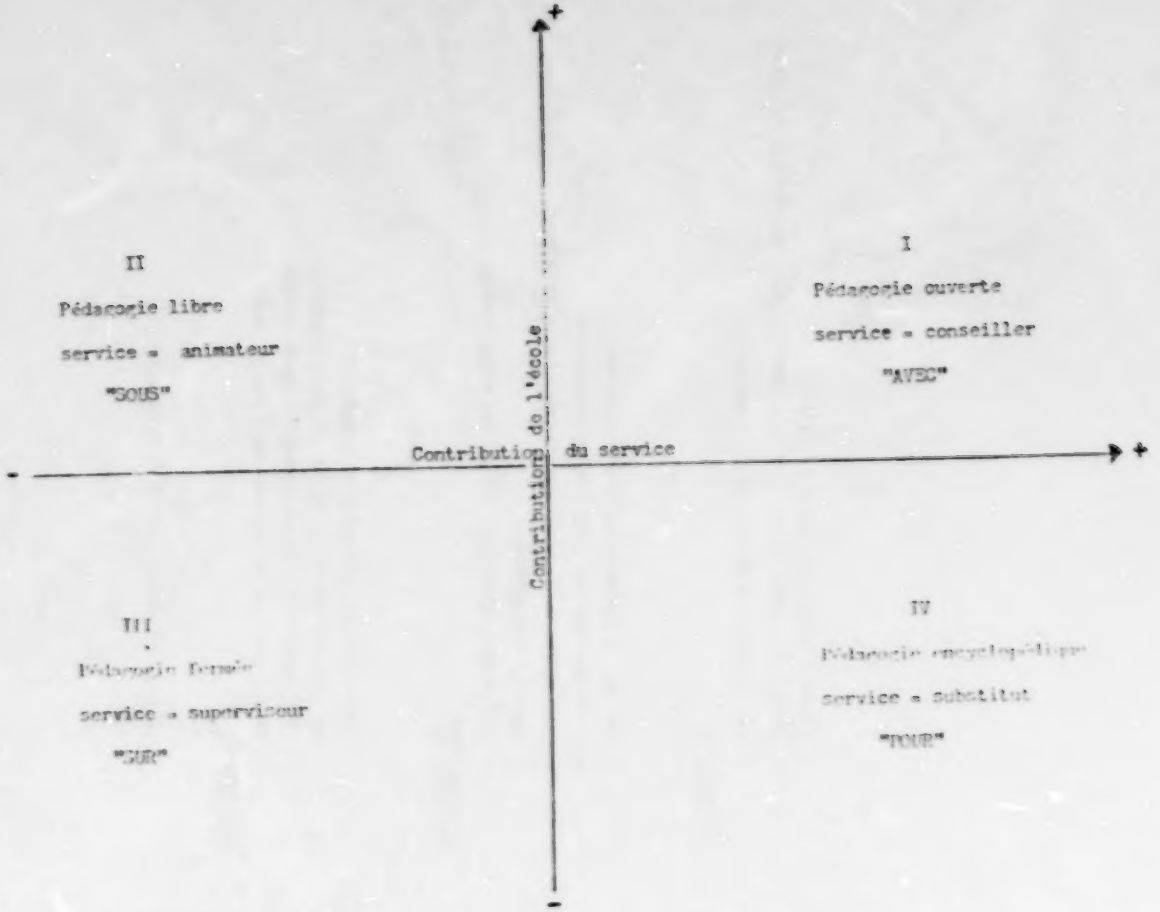

QUADRANT I

- Le service travaille "avec" l'école;
- Le service propose des choses;
- L'école propose des choses;

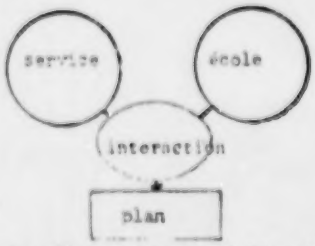

- Le rôle de chacun est bien déterminé;

QUADRANT II

- Le service est au service de l'école "sous";
- Il attend que l'école demande quelque chose;
- Le responsable de la tâche est l'enseignant;
- Animateur ou ressource si demandé;

QUADRANT III

- Le service travaille "sur" les enseignants;
- Rôle de contrôleur;
- Le service et l'école contribuent peu à la tâche;
- Le programme est fait par un technicien;
- On voit à l'application du programme;

QUADRANT IV

- Le service travaille "pour" l'école;
- Le service doit faire et a la responsabilité d'élaborer la tâche;
- L'école contribue peu à la tâche;

.../78

LIENS ENTRE ELEVE - OBJET DE CONNAISSANCE - ENVIRONNEMENT

ET LES COURANTS PEDAGOGIQUES

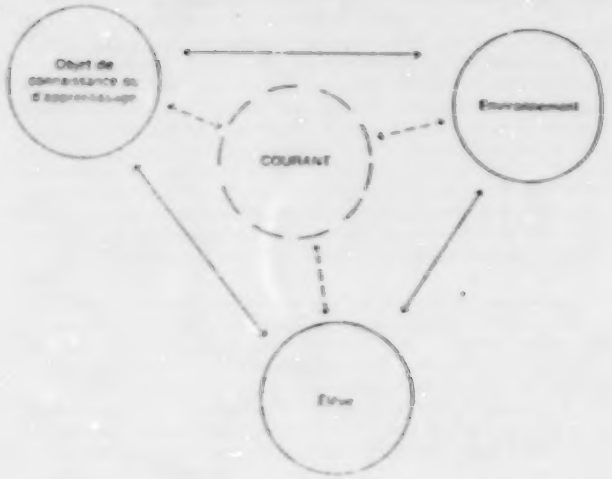

Fig. 4 : Les éléments d'un courant pédagogique

Une pédagogie traditionnelle accordera beaucoup d'importance à l'adéquation entre le professeur et l'objet d'enseignement.

Une pédagogie libre amènera l'élément étudiant (enfant ou adulte) pour pratiquement faire disparaître les autres.

Une pédagogie fermée accordera beaucoup d'importance à l'adéquation parfaite entre l'objet d'apprentissage et l'organisation de l'environnement.

Une pédagogie ouverte accordera beaucoup d'importance à l'interaction entre l'élève et l'environnement aménagé conjointement. L'apprentissage sera une résultante.

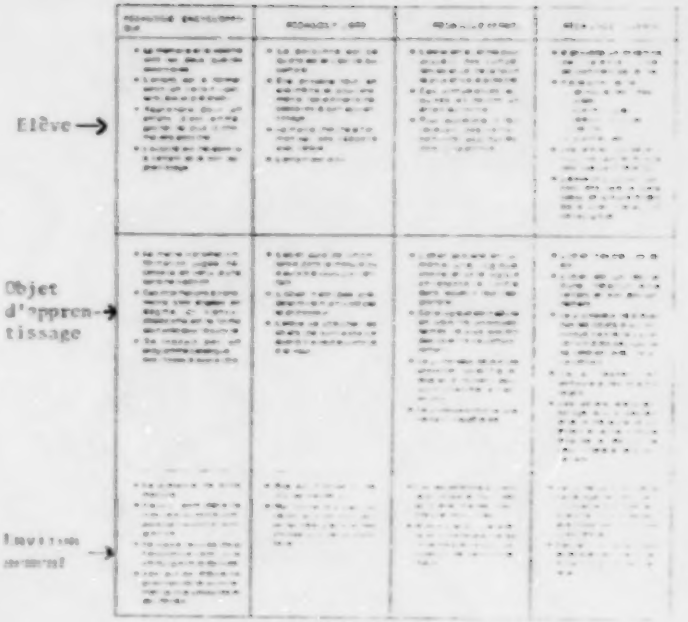

VI. LES COURANTS PEDAGOGIQUES ET LE CONCEPT D'INDIVIDUALISATION

Le concept d'individualisation ne se retrouve pas dans chacun des quatre courants pédagogiques. Ce concept se trouve défini de manière différentes si l'on parle de courants différents.

La pédagogie encyclopédique ne repose pas sur un concept d'individualisation. Certes, l'on y parle d'enseignement individuel. Il ne faut pas confondre avec enseignement individualisé. L'enseignement individuel existe dans la mesure où le professeur se centre sur des explications individuelles d'une information donnée. Au lieu d'expliquer à tous à la fois, il explique à un à la fois. Ce type d'enseignement est très utilisé dans les classes où existe le «progrès continu», terme compris dans le sens restreint. Chaque étudiant est à des pages différentes dans un livre ou dans la série de fiches. Dans ce contexte, le professeur ne peut plus se centrer sur l'ensemble du groupe, il doit se centrer sur la page où l'élève est rendu. Nous sommes loin d'une centration sur l'élève.

L'enseignement individualisé, pour sa part, repose beaucoup plus sur le style d'apprentissage propre à chaque élève. Il s'agit en fait de proposer des situations d'enseignement et d'apprentissage suffisamment ouvertes pour que le style propre à chacun puisse émerger. Il ne s'agit donc pas d'enseigner selon chaque élève, mais de créer un environnement permettant cette émergence. La pédagogie ouverte permet cette forme d'enseignement. La pédagogie encyclopédique en est très éloignée. Cela résulte du fait que cette pédagogie est axée sur l'assimilation d'information.

L'activité d'enseignement repose sur une transmission d'information.

— Le professeur informe les élèves
  - du comment s'accorde le participe passé
  - de la technique de la division à deux chiffres
  - du nom de la capitale du Japon, etc.

Informer = enseigner = apprendre, voilà trois termes qui se confondent dans la pédagogie encyclopédique. L'enseignement collectif et l'enseignement individuel sont les deux pivots de cette pédagogie.

Tous les rallinements connus (fiches, sous-groupes, étapes) n'y changent rien s'ils sont conçus pour transmettre un contenu d'information élaboré arbitrairement et autoritairement.

La pédagogie libre, de par ses fondements, se refuse à imposer les objets de connaissance. L'élève recevra celui-ci s'il le désire et au moment qu'il juge opportun. L'activité d'enseignement joue un rôle passif. Dans la pratique d'une pédagogie libre, nous nous rendons compte que les enfants qui décident d'apprendre un certain contenu le font avec à peu près les mêmes outils que dans une pédagogie encyclopédique (livres scolaires, fiches, etc.). Toute la différence réside dans la non-directivité érigée en absolu. A la limite, nous pourrions dire que l'objet de la connaissance est individuel. Cela n'est vrai dans la mesure où celui-ci est perçu de manière différente par chacun des élèves.

La pédagogie fermée et la pédagogie ouverte, quoique diamétralement opposées, reposent sur des principes d'individualisation de l'enseignement et de l'apprentissage.

La pédagogie fermée et formelle s'appuie sur un effort de prédétermination des compétences à acquérir. Ces compétences peuvent se situer autant aux niveaux des informations à acquérir que des habiletés à développer.

Donc, c'est un courant qui, sur le plan des intentions, va plus loin que la pédagogie encyclopédique. Toute la différence tient dans la programmation serrée des compétences à acquérir, compétences déterminées extérieurement à celui qui est en situation d'apprentissage. Le rôle du professeur est minimisé à cause de ce caractère de prédétermination.

Dans la pratique d'une pédagogie fermée, des concepteurs élaborent une programmation serrée des compétences et des performances. Cette programmation entraîne une planification des activités d'apprentissage par objectifs comportementaux (Mager, Bloom).

L'exemple suivant peut illustrer cette philosophie.
Pour un programme de français, les concepteurs
1. déterminent la liste des compétences à atteindre
2. les traduisent en objectifs fermés et univoques
3. les placent en une séquence logique
4. déterminent des consignes pour les étudiants

5. élaborent une série de moyens ou de situations pour atteindre l'objectif, ceux-ci doivent être en adéquation parfaite avec les objectifs à atteindre
6. prédéterminent la performance acceptable et les critères de contrôle.

Pour élaborer une programmation et une planification aussi serrée, il faut souvent faire appel à des spécialistes des objectifs opérationnels." C'est alors que le professeur devient le technicien d'un programme serré et déterminé à l'avance.

L'individualisation repose sur le rythme de progression de l'étudiant dans la poursuite des objectifs prédéterminés. Dans la pratique, l'étudiant est situé dans la séquence des objectifs à atteindre et il cheminera dans la poursuite des objectifs suivants à son rythme. Le cheminement de celui-ci peut être linéaire ou ramifié, selon les difficultés qui sont rencontrées. L'étudiant peut avoir le choix du moyen ou de la situation pour atteindre l'objectif, mais il n'a pas de pouvoir sur celui-ci. Pourtant, c'est le point de départ. En fait, c'est un niveau de choix mince et restrictif.

Dans cette forme de pédagogie, l'objet d'apprentissage est programmé et le rythme de progression de l'étudiant est individualisé. Pour certains, il s'agit d'un raffinement de la pédagogie encyclopédique. La rigueur d'une pédagogie fermée enlève à la pédagogie encyclopédique sa subjectivité et son improvisation. Cette rationalité et cette efficacité neutralisent en quelque sorte l'influence du professeur dans le processus d'apprentissage. Pour Hyman (1973) et Paré (1974) c'est une façon raffinée de conserver le statu quo en éducation.

La pédagogie ouverte et informelle s'appuie sur un effort d'aménagement d'un environnement éducatif diversifié. Dans cet environnement, le souci premier sera de permettre à l'enfant d'utiliser sans cesse son potentiel interne et de le faire interagir dans celui-ci. De cette interaction résulteront des apprentissages variés, diversifiés et idiosyncratiques.

Cette pédagogie repose donc sur une utilisation maximale des habiletés enfouies chez tout être humain. Ces habiletés existent chez tous, mais à des niveaux différents. Il s'agit d'une notion des différences individuelles très valable pédagogiquement. Le modèle de Taylor, quoique simple, est éclairant sur ce point.

André Paré (1971, p. 14) a présenté longuement ce modèle pédagogique fondé sur la multiplicité des talents. Ce modèle a l'avantage de bien faire ressortir l'importance, dans une classe, d'utiliser cette multiplicité de talents. Ces différences existent et elles doivent trouver leur

TABLEAU VII
LE TOTEM DES TALENTS MULTIPLES
C.W. TAYLOR (Bella Vista School)

place en classe ou dans toutes les situations éducatives. Nous pourrons poser comme postulat que tous les apprentissages doivent trouver leur point de départ dans l'utilisation de ces différences personnelles. Cette utilisation rend les apprentissages significatifs et, par conséquent, plus transférables et plus durables. Le professeur se souciera constamment de ce postulat dans l'aménagement de l'environnement, même pour des apprentissages tels que la lecture ou l'écriture (Paquette, 1974).

Le problème devient le suivant: comment organiser un environnement éducatif permettant de mettre en branle l'ensemble de ces différences individuelles et de les respecter?

La pédagogie ouverte repose sur les principes suivants:

- permettre que la croissance personnelle (développement des talents) soit individualisée en respectant le rythme et le style de cette croissance;
- permettre que les habiletés personnelles de chaque étudiant soient utilisées de façon constante dans un environnement riche et stimulant;
- permettre à l'étudiant de dégager des apprentissages significatifs de son interaction avec l'environnement.

La connaissance devient une résultante personnalisée et individualisée.

L'individualisation se retrouve tant au niveau de la croissance personnelle qu'au niveau des apprentissages réalisés.

La pratique d'une pédagogie ouverte amène l'étudiant à faire des choix et ce, à plusieurs niveaux:

- le sujet de travail:
  choix à travers un ensemble d'activités ouvertes
- les idées:
  dans l'activité choisie, une production et une sélection constantes d'idées
- l'emploi du temps:
  choix dans l'horaire
- le matériel à utiliser
- les modalités et la flexibilité du regroupement:
  choix de travail seul, en équipe, collectif
- l'évaluation:
  analyse personnelle à partir de points de repère
- etc.

Le professeur joue un rôle essentiel dans l'aménagement avec l'élève d'un environnement diversifié tant au niveau de l'espace que des activités d'apprentissage.

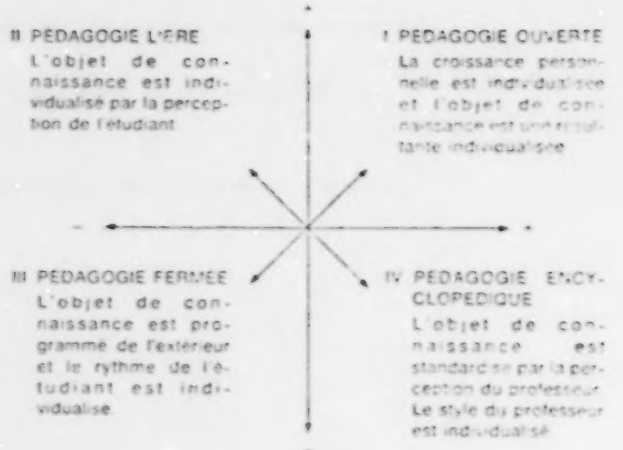

Fig. 5 – Les courants pédagogiques et le concept d'individualisation

VII

LES COURANTS PEDAGOGIQUES: AVANTAGES ET INCONVENIENTS

1) Pédagogie traditionnelle:

- un programme notionnel par degré;
- un ensemble de notions qu'on veut faire acquérir aux enfants selon le groupe âge;
- le programme est roi - sécurité;
- dans la programmation notionnelle, aucune rigueur scientifique: pas de logique, mais par tradition;
- contenu de notions et d'informations;
- le maître est une autorité - c'est lui qui décide du contenu à véhiculer en classe - sécurité;
- l'élève est passif: il obéit aux consignes;
- l'évaluation est en fonction des notions à acquérir;
- l'élève qui n'a pas un rythme moyen d'apprentissage des notions à voir, se retrouve en difficulté.
- la mémoire est fondamentale;

2) Pédagogie libre:

- aucun programme;
- l'enfant est totalement responsable de sa programmation;
- aucune planification à l'avance;
- aucune logique ni ordre dans l'élaboration des activités;
- évaluation = satisfaction de l'enfant;

3) Pédagogie fermée et formelle:

- programme par objectifs avec cheminement biunivoque;
- pas d'âge déterminé pour apprendre des choses;
- pas de retard institutionnalisé par rapport au programme;
- ordre logique inhérent à la discipline;
- objectifs précis en termes de comportements;
- certaine rigueur scientifique;
- programme linéaire avec (sécurisant)
- le programme se fait à partir d'analyse de contenus et non des besoins de l'enfant - extérieur à l'enfant;
- possibilité de faire de l'enseignement individuel;
- l'intérêt de l'enfant est ignoré;
- la programmation est un travail de techniciens spécialisés;
- on vise l'efficacité, la rentabilité, par rapport au programme;
- la contribution du professeur et de l'élève est très faible;

4) Pédagogie ouverte:

- une programmation de processus;
- pas question d'âge ni de degré;
- on vise à développer l'ensemble des talents et habiletés de l'enfant;
- définit clairement ses processus de façon globale et détermine ceux qu'elle veut utiliser:
  - exploration systématique
  - etc...
- définit l'ensemble des habiletés à développer;
- différence d'un milieu à l'autre en fonction de ce qu'on retient dans les programmes:

ex.: 8 + prog.: 35 à 40 { concepts { créativité
5 + " : 60

2.40 Rapprochement entre 2.10, 2.20 et 2.30

2.41 présentation

Le document rend compte du rapprochement entre les trois documents déjà présentés; à partir de ce rapprochement, le comité dégage un courant pédagogique qui semble concilier les éléments contenus dans l'analyse de la situation Clerval et les objectifs retenus (courant formel et ouvert). De plus, à titre d'information, on y retrouve les composantes possibles d'un courant pédagogique for el et ouvert.

2.42 suggestions d'utilisation

Dans un premier temps, on y retrouve des éléments d'information qui précisent aux écoles intéressées le courant pédagogique qui sera privilégié par la commission scolaire.

Dans un deuxième temps, " les composantes possibles d'un courant pédagogique formel et ouvert " fournient aux écoles une pléiade de données, tant au plan des contenus qu'au plan organisationnel; cet outil permettra à chaque école de se donner de l'information avant de privilégier une approche qui lui soit spécifique.

.../85

I - ANALYSE DES COURANTS VS LES OBJECTIFS ET COURANT PRIVILEGIE

II - LES COMPOSANTES POSSIBLES D'UN COURANT PEDAGOGIQUE FORMEL ET OUVERT

8 février 1977.

.../86

I - ANALYSE DES COURANTS VS LES OBJECTIFS ET COURANT PRIVILEGIE

a) Les objectifs de la CSA vs courants pédagogiques:

Les objectifs de la CSA, tels que formulés à partir des besoins exprimés par les parents démontrent l'importance et la nécessité d'un programme d'apprentissages précis à implanter à Clerval.

Par exemple : l'enfant doit :

- apprendre un vocabulaire de base
- apprendre les mécanismes de lecture
- développer une calligraphie soignée
- respecter certaines règles grammaticales
- respecter l'orthographe
- maîtriser les quatre opérations
- connaître le S I
- connaître les principaux éléments de son milieu
- apprendre un vocabulaire de base et certaines phrases-clés en anglais
- apprendre les rudiments du langage musical
- apprendre à vivre selon les valeurs religieuses
- apprendre les règles d'hygiène
- apprendre les effets négatifs des drogues
- etc.

Toutefois, au niveau du "comment", du "vécu en classe", des activités à structurer pour atteindre les objectifs d'apprentissage, la latitude semble plus grande. L'enfant, ses talents, ses goûts doivent en être le centre.

Par exemple : l'enfant doit :

- développer son sens social, vie de groupe
- dialoguer avec l'adultes
- agir en humain et non en automate
- s'intégrer à la paroisse
- s'intéresser aux événements à caractère local, régional, etc...
- développer sa créativité et sa débrouillardise

.../87

- découvrir ses facteurs de motivation
- devenir conscient de ses possibilités et de ses limites
- développer son autonomie
- devenir capable de faire des choix
- s'organiser
- apprendre à organiser ses temps libres

L'organisation doit :

- répondre aux besoins des enfants
- respecter les différences et les rythmes d'apprentissage
- mettre en place un environnement intéressant et motivant.

C O N C L U S I O N:

En résumé et en termes utilisés lors de l'analyse des courants pédagogiques, les objectifs de la Commission scolaire nous disent qu'un programme précis est nécessaire (pédagogie formelle), mais que le vécu en classe (activités ou faits pédagogiques) doit tenir compte du goût, du rythme d'apprentissage de l'enfant, et doit développer de façon optimale sa créativité, son autonomie, ses talents, (pédagogie ouverte).

b) Analyse de la situation Clerval vs courants pédagogiques:

Comme à travers les objectifs de la CSA, on note dans l'analyse de la situation Clerval la nécessité d'un programme précis:

" on souhaite un programme ingérant deux (2) niveaux et dont les difficultés sont graduées."

" La précision des objectifs des programmes semble à améliorer."

- Au niveau du "comment", ou du "vécu en classe" (activités), on parle d'intégration des matières, de centres d'intérêts, "découvrir par soi-même c'est important", mise en situation, chercher la solution.

Même conclusion qu'en (a).

Le comité retient donc le courant pédagogique formel et ouvert pour élaborer différentes hypothèses d'organisation.

II - LES COMPOSANTES POSSIBLES D'UN COURANT PEDAGOGIQUE FORMEL OU OUVERT

1) PROGRAMME :

- par objectif programmé
  - activités:
    - -individuel
    - -équipe
    - -collectif
- par objectif non programmé

- programme par disciplines
- programme par objectifs communs aux différentes disciplines
- par cycle
- pour 2 degrés
- pour tout le groupe 6 à 12 ans

2) ACTIVITES :

- intégration des disciplines
- par discipline

Organisation
- ens. collectif
- ens. individuel
- ens. sous-groupe

centre d'intérêt
tableau de programmation
choix d'activités

3) ENVIRONNEMENT :

- ateliers
- choix des activités
- horaire
- rôle du maître
  - informateur
  - conseiller
  - guide
- participation de l'élève

4) CLIENTELE :

ensemblement → vertical
regroupement → par 2 degrés
regroupement → par cycle
regroupement → de 6 à 12 ans

par disciplines
par objectifs
par centre d'intérêt
par activités
par affinité

...

5) RESSOURCES HUMAINES

intra :

2 prof. + parent ou N. parent team teaching
3 prof. + parent ou N. parent titularlat principal

extra :

services de l'enseignement
services aux étudiants
services de santé
service social
etc.

6) RESSOURCES MATERIELLES : équipement
transport

7) IMPLANTATION ET EVALUATION : Qui fait quoi?
Comment?
Le suivi?

2.50 Les modèles d'organisation

2.51 présentation

A partir de l'approche privilégiée, qui se veut une voie possible de vivre concrètement le courant pédagogique formel et ouvert, le comité s'est donné comme objectif de générer une série de modèles d'organisation pédagogique.

Toutefois, le comité est conscient que les modèles élaborés ont été beaucoup trop influencés par la contrainte des ressources et par conséquent se sont limités aux possibilités de regroupement de la clientèle. Un modèle implique plusieurs variables qu'il faudrait préciser.

2.52 suggestions d'utilisation

Ce document est remis à titre d'information d'abord et d'instrumentation ensuite.

2.53 le document traitant des modèles d'organisation

LES MODELES POSSIBLES D'ORGANISATION PEDAGOGIQUE

PROJET CLERVAL

10 février 1977.

.../92

HYPOTHESES D'ORGANISATION RELATIVES AU PROGRAMME

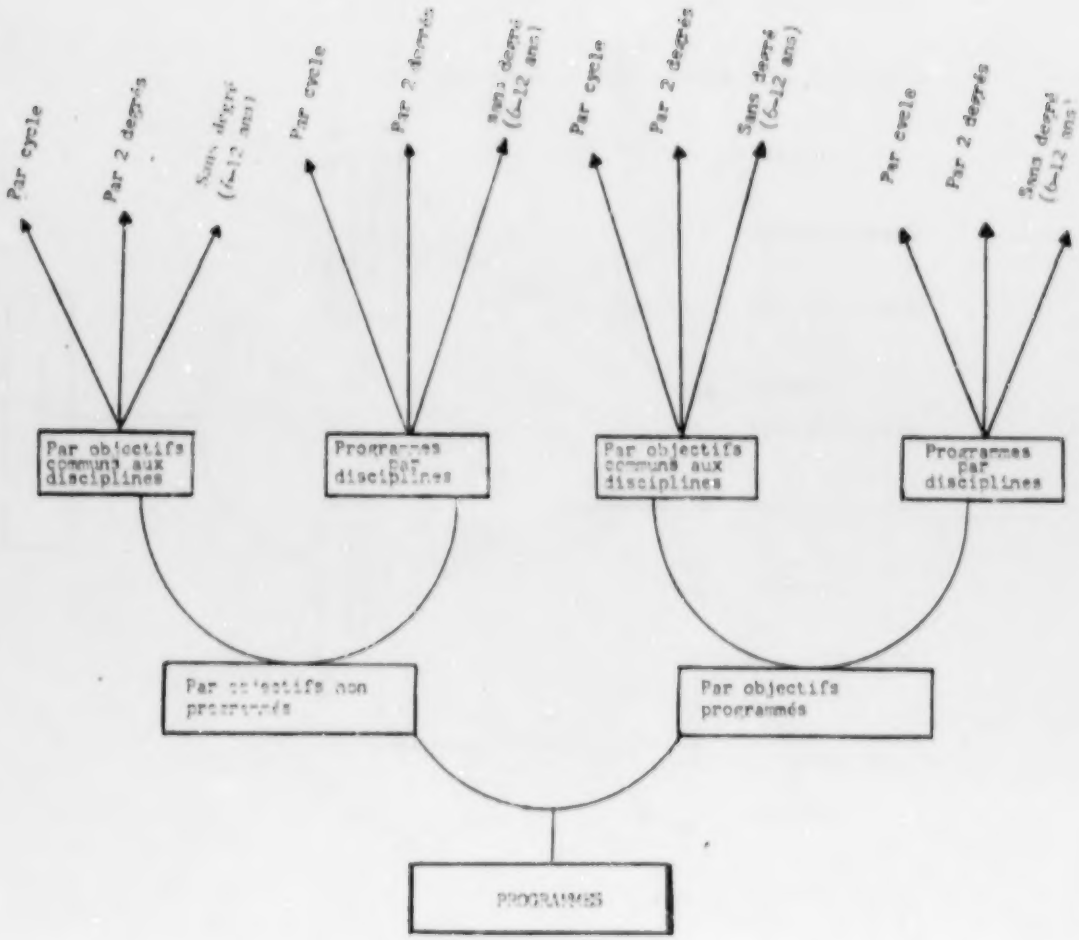

.../93

HYPOTHESES D'ORGANISATION RELATIVES AUX ACTIVITES

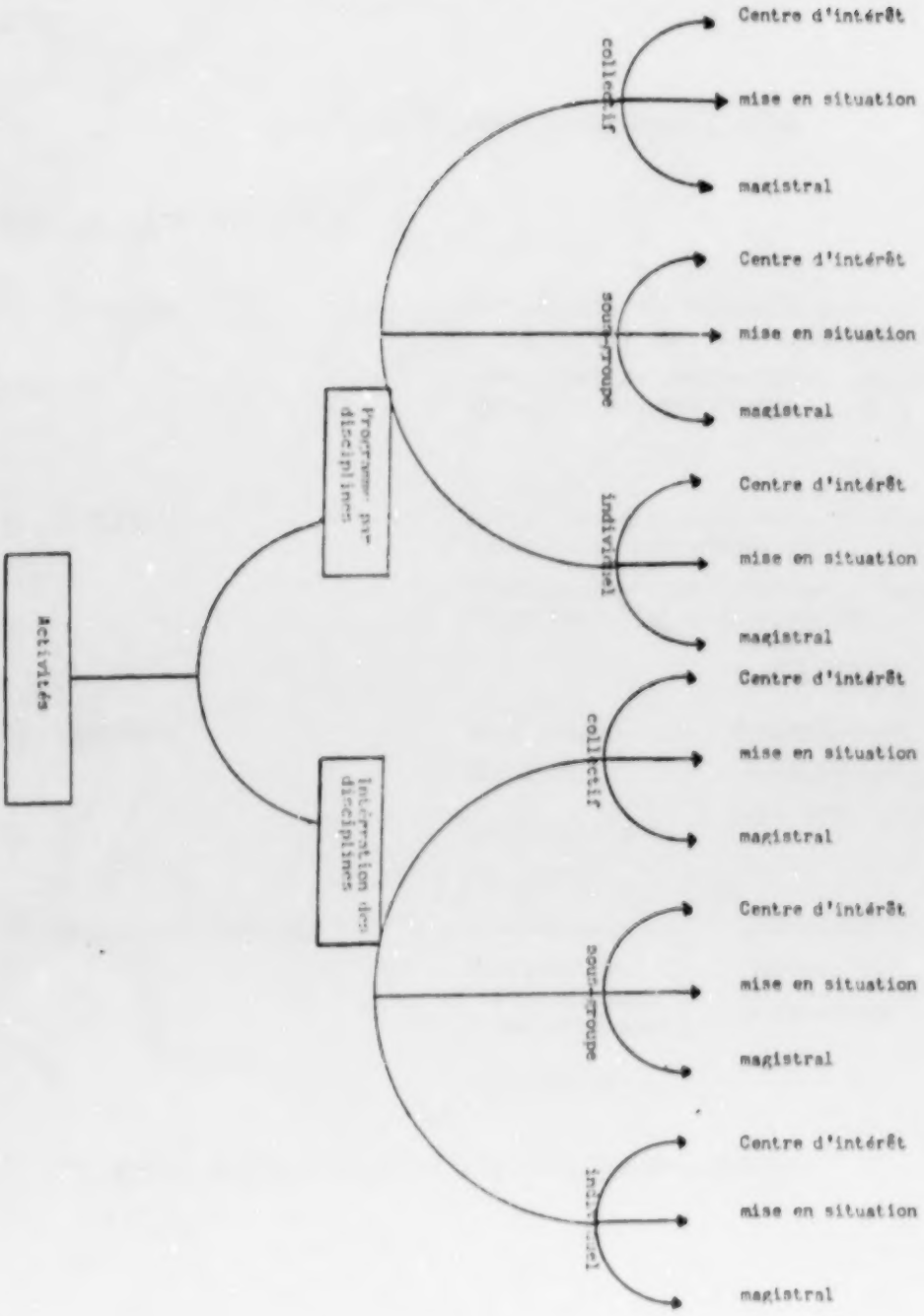

.../94

HYPOTHESES D'ORGANISATION POUR CLERVAL

Hypothèse A :

1) Programme : - par objectifs programmés pour le langage écrit et les opérations mathématiques.
- par objectifs communs pour les autres objectifs des programmes.

2) Activités : - fonctionnement individuel par fiches en français et opérations maths.
- fonctionnement par ateliers, centres d'intérêts, par des objectifs.

3) Clientèle : sans degré
par cycle
par deux degrés
(ensemblement autour de certains objectifs par des centres d'intérêts)

4) Ressources humaines : 2 enseignants
services de l'enseignement & aux étudiants
Effectuer 1, 2
Support du service-évaluation
1 répondant

4 personnes

5) Ressources matérielles : c.f. analyse de situation

.../95

HYPOTHESES D'ORGANISATION POUR CLERVAL

Hypothèse B :

1) Programme : - objectifs communs aux différents programmes, d'où listing d'objectifs communs et spécifiques à une discipline donnée.

2) Activités : - collectif, équipe, individuel
- fonctionnement par ateliers et centres d'intérêts
- intégration des matières.

3) Clientèle : - par deux degrés (ensemblement par centres d'intérêts ou par objectifs)
- par cycle
- sans degré

4) Ressources humaines : - 3 enseignants (si par deux degrés)
- services de l'enseignement et aux étudiants
- support évaluation élémentaire.

.../96

HYPOTHESES D'ORGANISATION POUR CLERVAL

Hypothèse C :

1) Programmes : Progamme par discipline, objectifs précis et gradués.

2) Activités : Collectif, équipe, individuel, fonctionnement par ateliers, centres d'intérêts, contrat (ex. enseignement programmé).

3) Clientèle : Sans degré (à privilégier) ou

par cycle

ensemblement par objectifs touchant des disciplines.

4) Ressources humaines : x enseignants

support du service

répondant

évaluation

5) Ressources matérielles : cf. analyse de situation

.../97

C O N C L U S I O N

Ce rapport d'analyse et d'évaluation d'un projet mené à partir d'une école bien précise, celle de Clerval, devait permettre de dégager des pistes de travail intéressantes sur plusieurs plans:

1) permettre à la commission scolaire de se donner des orientations pédagogiques à moyen et à plus long terme;

2) donner des éléments intéressants sur la gestion des innovations tant au niveau de la commission que des écoles;

3) permettre à chaque école d'y puiser des éléments valables pour y élaborer le projet éducatif global de l'école;

4) donner des instruments de base à utiliser lors de l'élaboration du projet éducatif de l'école;

5) donner des indications sur le rôle des divers partenaires dans la réalisation d'un projet-école.

Lors du lancement du projet et tout au cours de son déroulement, une difficulté a été constante, celle de poser le problème tout particulièrement chez les parents et le Conseil, en terme de fermeture ou non de l'école. La position du Ministère étant maintenant connue concernant les écoles de village, l'étude du rapport devrait normalement se faire d'une façon plus dégagée et sans avoir continuellement cette toile d'arrière-plan. La préoccupation du développement pédagogique devrait être constante.

.../98

Dans une première étape, il s'agira pour le Conseil des commissaires, ainsi que l'ensemble des personnels de prendre connaissance du rapport. Cette période d'information complétée, le personnel de direction des écoles et le service d'enseignement devraient pouvoir identifier les sujets devant être retenus, y fixer un ordre de priorité et élaborer les plans d'action cohérents et coordonnés, afin que les deux années d'étude faites à Clerval profitent au maximum et contribuent à l'amélioration des services éducatifs dans l'ensemble des écoles de la commission scolaire.

ANNEXE I

COMMISSION SCOLAIRE
ABITIBI

Organisation de l'éducation dans
les milieux à faible densité de
population

ANALYSE DU MODELE PEDAGOGIQUE ACTUELLEMENT EN PLACE A CLERVAL

La Sarre, le 4 février 1977.

1.00 Description de l'organisation: Administration et support

1.10 Population étudiante 1976-1977:

6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	TOTAL
6	2	6	6	7	8	0	= 35 élèves

1.20 Regroupement des élèves:

6 ans: 4 = 1° année à Dupuy
1 = classe d'attente à l'Académie
1 = handicaps multiples au Centre

7 ans: 2 = 2° année à Dupuy

8 ans: 6 } 3° et 4° année à Clerval (12)
9 ans: 6 }

10 ans: 7 } 5° et 6° année à Clerval (15)
11 ans: 8 }

1.30 Horaire des élèves:

8: 40 - 10:40 hres : cours
10: 55 - 11:55 hres : cours
11: 55 - 13:10 hres : dîner
13:10 - 14:10 hres: cours
14:20 - 15:00 hres: cours

1.40 Professeurs:

1.41 Titulaires/groupe: 2 professeurs-titulaires

1 = 8 + 9 ans: 12 élèves
1 = 10 + 11 ans: 15 élèves

1.42 Tâche du professeur

- Enseignement : 21:40 hres/sem. } >22:55 hres/sem.
- Surveillances (8.3.01): matin-soir 1:15 hre / sem.
- Surveillance de récréations: >57.5 minutes

1.43 Répartition du temps, i.e. horaire à l'intérieur du groupe

Voir annexe: Horaire de chaque professeur par rapport à ses 2 groupes.

1.44 Nombre de spécialistes

1 : éducation physique: 1:40 hre/sem.

1:45 Horaire du spécialiste

- Le jeudi p.m.:
  13:10 - 14:10 hres: cours - éducation physique
  14:10 - 14:20 hres: surveillance de récréation
  14:20 - 15:00 hres: cours - éducation physique
- Enseignement: 1:40 hre/sem.
- Surveillance de récréation: 10 min./sem.
- Formation du groupe: 8 ans - 9 ans - 10 ans - 11 ans = 27 élèves

1.50 Responsable d'école

Un professeur est en même temps responsable d'école et établit les liens entre:

- l'école et le principal
- l'école et les parents
- l'école et le concierge
- l'école et le prêtre de la paroisse

1.60 Principal

Nature des interventions et temps consacré à cette école:

- En temps normal: 1/2 journée/sem. (jeudi, p.m.)
  . liens administratifs et pédagogiques
  . information
- A cause du projet Clerval: 2 journées/sem.
  . réunions du comité ad hoc
  . réunions du sous-comité Clerval
  . réunions avec les enseignants
  . réunions avec les parents

1.70 Service de l'enseignement & vie étudiante

- En temps normal:

. B. Roy (pastorale: 2 journées/année
. 4 rencontres avec les élèves

. L. Gauthier (pastorale): 2 journées/année
(curé) résident)
. célébration pénitentielle
. sacrement du pardon
. messe avec explications
. répond aux demandes

. M. Boivin (cons. péd.): 1 journée/année
(français)
. animation pédagogique des professeurs de 3e et 4e année

. G. Godbout (cons. péd.): 6 1/2 journées/année
(mathématiques)
. animation pédagogique des professeurs de 4e et 5e année
. tests & programme institutionnel nouveau

. J. Dubé (psychologue): 1 journée/année
. étude de cas concernant le passage de l'élémentaire au secondaire

- A cause du projet Clerval:

. Le coordonnateur de l'enseignement élémentaire
. Le conseiller pédagogique en mathématiques } 1 journée/sem.
. Le conseiller pédagogique en français

. réunions du comité ad hoc
. réunions du sous-comité Clerval
. réunions avec les parents

1.80 Service social et de santé

- Yvonne Poirier (infirmière): 2 journées/année
. examens de la vue, des oreilles, des dents
. monter un dossier médical pour chaque étudiant
. références de cas

- Travailleuse sociale : .....

1.90 Collaboration des parents

1.91 Support:

- Assurent un suivi à l'élève: lecture - leçons - travaux à la maison
- S'occupent de la présence de l'élève à l'école
- Signent des travaux de leur enfant à l'occasion
- Participent à une rencontre par année pour la remise du bulletin
- Participent, en petit nombre, à la rencontre préparatoire au Sacrement du Pardon

N.B.: Dès qu'une rencontre concerne la catéchèse, les parents se présentent peu nombreux, semblant délaisser ce rôle à l'enseignant.

1.92 Comité d'école - Comité Clerval

- Les parents ont apporté une participation intéressante, mais inégale, au projet Clerval:
  - . les réunions-clés rassemblaient beaucoup de gens
  - . les réunions-intermédiaires en rassemblaient moins

1.93 Attentes de l'école face aux parents

- Qu'ils apportent le support décrit précidemment (voir 1.91)
- Qu'ils assurent à l'élève un régime de vie équilibrée qui aille de pair avec la vie d'un étudiant de cet âge (moins de 12 ans)
- Qu'ils participent davantage aux rencontres concernant la catéchèse.

1.100 Plan d'action de l'école en 1976-1977

- Projet Clerval exclusivement

2.00 Description du contexte socio-culturel et des services communautaires

- Environ 55 familles dont près de la moitié n'ont plus d'enfant d'âge scolaire
- Population: environ 300 habitants
- Bon nombre de familles sont venues de l'extérieur pour s'installer à Clerval récemment

- Situation géographique:

Clerval: à 16 milles de La Sarre
à 9 milles de Dupuy
à 6 milles de Ste-Hélène
à 11 milles de La Reine
à la limite de l'Ontario

- Services: . Caisse populaire
. bureau de poste
. 2 magasins
. 1 restaurant
. école
. église
. salle paroissiale
. terrain de camping
. terrain de tennis

- Associations: . Fermières
. Dames chrétiennes
. Pastorale

3.00 Problèmes vécus au plan organisationnel

3.10 Répartition de la clientèle

- Comme le nombre d'élèves ne permet que 2 professeurs, les élèves de 1° et 2° année (tout comme maternelle d'ailleurs) sont voyagés à Dupuy. Donc, division des familles.

- Les élèves en difficultés doivent être voyagés à La Sarre.

- Les élèves de 3° à 6° année se retrouvent à Clerval dans des petits groupes à deux divisions.

- Les élèves qui ont terminés leur 2° année à Dupuy doivent s'adapter à une nouvelle école, soit celle de Clerval, présentant un modèle d'organisation différent.

3.20 Formation des groupes

- Petit nombre d'élèves, par niveau et par groupe, mais qui présentent toutefois les même inégalités qu'un grand groupe: forts - moyens - faibles.

- Les élèves forts manquent de stimulation et ce surtout lorsqu'ils appartiennent au degré supérieur de leur groupe, i.e. pour le groupe de 3e & 4e et pour le groupe de 5e & 6e année.

- Les élèves faibles, bénéficiant d'un enseignement presque individuel, craignent d'être identifiés comme tels, face à leur petit groupe. C'est vrai principalement en 5e et 6e année.

- Au niveau des jeux (sport-midi), les élèves ne sont jamais assez nombreux par groupe d'âges pour former des équipes équilibrées.

3.30 Horaire des élèves

- Comme l'élève fait partie d'un groupe à 2 divisions, il doit travailler à mi-temps avec le professeur et à mi-temps seul.

- Les élèves reçoivent l'éducation physique durant un après-midi entier et ce, une seule fois par semaine. De plus, ils font partie, pour cette matière, d'un même groupe, c'est-à-dire les élèves de 3e à 6e année.

- Comme, au niveau des transports, la paroisse est "terminale", les autobus amènent les élèves à l'école de Clerval le matin à 8:20 hres, alors que les cours ne commencent qu'à 8:40 hres, et les recueillent le soir à 3:10 hres - 3:15 hres, alors que les cours se terminent à 3:00 hres. Les temps d'attente paraissent longs aux élèves.

3.40 Tâche des professeurs - titulaires

- Chaque professeur a deux divisions et enseigne 8 matières à chacune des deux divisions.

- En sciences naturelles, en sciences humaines, en musique et en arts plastiques, on ne donne qu'un seul programme pour les 2 niveaux d'âges, en alternant à chaque année.

- C'est donc dire qu'un professeur a à enseigner 12 programmes différents.

- Le professeur est pris avec les changements de programmes et de méthodes "en double".

- Au niveau des programmes, le professeur tente des rapprochements entre 2 niveaux mais sans aucun support et par improvisation souvent.

- Les manuels ne sont que très rarement adaptés aux programmes, ce qui demande un travail supplémentaire "en double" au professeur en termes de travaux.

- La méthodologie sous-tendue par les programmes ne favorise pas tellement le travail individuel alors qu'avec des divisions multiples on doit centrer une bonne partie de son enseignement sur le travail individuel.

- Il est difficile de structurer une démarche précise avec chaque groupe d'âges, face à tel programme donné, démarche suffisamment claire pour que l'élève s'y retrouve par lui-même, alors que l'on fait face à des "programmes très cadres".

- Les professeurs souffrent du manque d'échanges pédagogiques. et de l'isolement:

  . les échanges sont plus difficiles car l'un enseigne aux petits (3^{e} et 4^{e} année) et l'autre aux grands (5^{e} et 6^{e} année).

  . l'un surveille, l'autre se repose

  . l'un et l'autre enseignent en même temps.

- Au niveau de la surveillance, la tâche est plus élevée et plus fréquente qu'ailleurs.

Responsable d'école:

-Pour tout problème concernant le fonctionnement de l'école (bris, accident...) le responsable doit quitter sa classe, laisser travailler son groupe seul et risquer plusieurs appels avant d'atteindre la personne concernée. (ligne publique)

- Les transports arrivent toujours plus tôt le matin et plus tard le soir, ce qui oblige le responsable à effectuer des surveillances supplémentaires.

- Vu l'état de la bâtisse, plusieurs problèmes d'ordre matériel surgissent et créent des situations qui demandent des solutions immédiates.

3.50 Horaire du spécialiste

- Difficulté d'adapter les programmes aux élèves de 3^{e} à 6^{e} année inclusivement.

- Difficulté à donner 1 1/2 hre de suite d'enseignement dans cette matière.

- La salle ne se prête pas à tous les exercices prévus au programme et ne peut recevoir tous les appareils.

- Il y a très peu d'équipement, presque tout doit être transporté de Dupuy par le professeur.

3.60 Support des services de la Commission Scolaire

- Le support offert, principalement au niveau pédagogique, est en fonction d'un professeur qui enseigne à un niveau d'âge alors que la situation à Clerval est tout autre.

- Le support est "sporadique" et se limite à des réunions générales et non à une aide soutenue au niveau de l'école.

- Lors de ces rencontres générales, les échanges sont difficiles, puisque les problèmes ou les points soulevés le sont toujours par les professeurs des classes à degré unique.

- A des rencontres générales, on préférerait des réunions en petits groupes où les professeurs qui ont deux divisions et des affinités au plan travail se retrouveraient et travailleraient ensemble.

- On se sent "mené" par la Commission Scolaire au plan pédagogique (programmes - kits - méthodes - manuels); on ne se sent pas participant au changement.

3.70 Collaboration des parents

Aucun problème si ce n'est que leur manque de participation aux réunions de catéchèse.

3.80 Déplacements

- Problème pour un professeur qui voyage de La Reine à Clerval par une route passablement isolée, dangereuse en hiver et au printemps.

- Les routes sont toujours les dernières à être déneigées, puisque ce sont des routes secondaires.

- Les risques de briser sa voiture sont plus grands, puisque ce sont des routes secondaires et en gravier.

- On doit toujours voyager à La Sarre pour des réunions pédagogiques, syndicales, pour du perfectionnement et autres.

- Le principal doit voyager entre trois (3) écoles.

3.90 Environnement physique et matériel de la classe

- Imprimerie: ça se limite à une polycopieuse à l'alcool.

- Bibliothèque: livres de lecture peu nombreux et vieillots

  livres de recherche limités

  la bibliothèque n'est pas organisé avec fiches, catalogues, etc...

- Audio-visuel: on a très peu de documents et d'appareils audio-visuels; on n'a pas de projecteur 16 mm ni de projecteur à diapositives.

- Gîtisse: elle n'a pas été rénovée ni "rafraîchie" depuis longtemps (tout est sombre).

- Ameublement: il est loin d'être récent.

- Rangement: les espaces de rangement sont rares

  il n'y a pas de locaux supplémentaires pour les arts plastiques ou l'audio-visuel

  la cafétéria ou la salle servent de dépannage.

- Cour extérieure: offre très peu de jeux extérieurs.

3.100 Contexte socio-culturel et services communautaires

- On est loin de tout.
- Il y a peu de choses à visiter et les choses à visiter nécessitent un transport.
- Aucune possibilité de rencontre avec les pompiers, les policiers.
- Aucune activité socio-culturelle dans la paroisse.
- Tous les services viennent de l'extérieur.
- Il n'y a pas de transport en commun.
- Le téléphone offre des lignes "publiques".
- Seul le plan géographique présente un attrait et ce, l'été.

4.00 Moyens d'enseignement

4.10 Description des contenus d'enseignement par niveau et par discipline

Groupe âge 8 - 9 ans

Niveau: 3e année Discipline: Français Programme institutionnel français 8 ans

Organisation des activités par le professeur

Source immédiate	Autres sources	Utilisation des prog. inst.	Commentaires
Pour le maître et pour l'élève: Ensemble des documents de la méthode dynamique	Pour le maître: Grammaire Galichet Ecole Active (savoir parler) Déclic Pour l'élève: - livres de bibliothèque - ateliers de lecture F.M. - dictionnaires	- Essai d'utilisation tenté au début de l'année - les difficultés d'utilisation reliées à la présence des deux niveaux incitent à l'abandonner - L'importance relative accordée aux quatre savoirs est la même.	Difficultés identifiées: - au niveau de l'utilisation des fiches (méth. dyn.) et du vocabulaire utilisé - au niveau du contenu des manuels de base en français - au plan de l'évaluation du savoir écouter et du savoir parler - concernant le matériel disponible pour le travail individuel (en 4e année surtout)

Groupe âge 8 - 9 ans

Niveau 4e année | Discipline: Français | Programme institutionnel français 9 ans

Organisation des activités par le professeur

Source immédiate	Autres sources	Utilisation des prog. inst.	Commentaires
Pour le maître et pour l'élève: Ensemble des documents de la méthode dynamique Textes construits à partir du volume de base mais dont l'exploitation est à préparer (savoir lire et savoir écrire) "De la langue parlée à la langue écrite"	Pour le maître: Ecole dynamique Pour l'élève: Ecole dynamique : Par mille chemins Atelier de lecture F.M. Veriteck	- difficultés d'utilisation (c.f. 3e année)	- La précision des objectifs de programmes semble à améliorer - plus d'uniformité au niveau de la CS et même de la région serait souhaitable - on souhaite un programme intégrant les activités des 2 niveaux et dont les difficultés seraient graduées.

Aménagement des activités dans l'horaire:

Chaque groupe réalise les activités qui lui sont spécifiques et la présence du professeur auprès d'eux alterne.
La référence pour évaluer le cheminement dans le programme est la classe à degré unique.

Méthodologie de travail utilisée:

On utilise deux méthodologies de travail surtout:soit: les explications sont données collectivement, suivies de travail personnel par les enfants pendant que le professeur reprend les explications avec les enfants qui en ont besoin:
OU: les enfants sont placés en situation de chercher la solution et la découvrir par eux-mêmes, les explications du professeur venant après; on observe de meilleurs résultats.

Groupe âge 10 - 11 ans

Niveau: 5e année Discipline: Français Programme institutionnel

Organisation des activités par le professeur

Source immédiate	Autres sources	Utilisation des prog. inst.	Commentaires
Pour le maître et l'élève: Les documents de la méthode dynamique De la langue parlée à la langue écrite Contenu grammatical :	Pour le maître: Lecture sous toutes ses formes Déclic (qui intègre les sciences humaines et le français et qui est très utile pour le savoir-écouter et le savoir-parler) Pour l'élève: Atelier de lecture de sélection + les cahiers du savoir-lire pour chaque enfant Cassettes pour savoir-écouter Disques "Au palais des Mots-Mots" et "Tout dire dans un miroir".	Se base sur le programme : contenu grammatical pour le choix des exercices.	

Groupe âge 10 – 11 ans

Niveau: 6e année Discipline: Français Programme institutionnel

Organisation des activités par le professeur

Source immédiate	Autres sources	Utilisation des prog. inst.	Commentaires
Pour le maître et l'élève: Méthode dynamique, volume: "A la découverte du monde" De la langue parlée à la langue écrite Programme: contenu grammatical	Pour le maître: Grammaire 7e année Pour l'élève: Livres de bibliothèque (très utilisés) Livres de recherche (très utilisés dans les centres d'intérêt.	Contenu grammatical	- on déplore le manque de volumes de bibliothèque et ceci est d'autant plus évident car l'enfant passe deux ans dans la même classe. - on souhaite que le programme soit fait en intégrant les matières, que les références soient notées; - intégration des deux niveaux.

Organisation des activités:

Un centre d'intérêt intègre les activités de français, de sciences humaines et d'arts plastiques.
Le centre d'intérêt est le même pour 5e et 6e année et le groupe de 6e année va plus à fond. Les activités sont puisées dans les deux "programmes". On trouve difficile de bâtir des centres d'intérêt qui intègrent certainement toutes les notions à voir et l'on ne dispose pas de références pour organiser des activités qui graduent les difficultés.
On observe que les intérêts des enfants sont assez différenciés entre 10 et 11 ans.

On observe également qu'en effectuant des activités, les enfants découvrent des notions qu'ils ne possèdent pas et décident d'y travailler
Ce notions ne sont pas toujours celle prévues par le professeur.

Méthodologie de travail utilisée:

Partant du principe que "découvrir, c'est important", on utilise beaucoup les mises en situation à partir d'un disque ou autre chose.
L'enseignement collectif se fait aux deux niveaux en même. temps.
Le travail en sous-groupe occupe une place importante dans l'horaire.

Groupe âge 8 - 9 ans

Niveau: 3e année
4e année

Discipline: Mathématiques

Programme institutionnel : Maths 8 ans

Organisation des activités par le professeur

Source immédiate	Méthodologie de travail	Utilisation des prog. inst.	Commentaires
3e année: Pour le maître et l'élève: Math. 7 Pour l'élève Unimath 7 Pour le maître Programme par objectifs et les ateliers 4e année: Pour le maître et l'élève: Math 8 et 9 et les fiches S I	Les activités du stade concret sont faites par tout le monde en même temps. Travail d'équipe Travail individuel	Il est possible de donner un enseignement collectif aux deux groupes après avoir retrouvé les notions qui se joignent. L'application se fait avec les fiches propres à chaque groupe.	Les objectifs à poursuivre sont clairs. Il serait nécessaire que les objectifs intègrent les deux groupes. L'intérêt des enfants est maintenu tout au long du cheminement dans le programme. Sortir le matériel nécessaire est un problème à cause des difficultés de rangement.

Groupe âge 10- 11 ans

Niveau: 5e année
6e année

Discipline: Mathématiques

Programme institutionnel maths 10 ans

Organisation des activités par le professeur

Source immédiate	Méthodologie de travail	Utilisation des prog. inst.	Commentaires
5e année: Pour le maître et l'élève: Math 10 et 11 Fiches S I Pour le maître: Programme par objectifs et ateliers 6e Année: Pour le maître et l'élève: Addison Wesley Fiches de la C.S.	En travaillant en équipe, beaucoup d'élèves ont développé une méthodologie de travail et beaucoup d'autonomie (favorisées par la présence de 2 groupes-âges)	Les programmes différents rendent difficile le travail ensemble	On souhaite un programme intégrant les 2 divisions.

Groupe âge 8 - 9 ans

Niveau: 3e année
4e année

Discipline: Catéchèse Programme institutionnel

Organisation des activités par le professeur

Source immédiate	Organisation	Commentaires
3e année: "Rassemblés dans l'amour" 4e année: "Nous avons vu le Seigneur"	Les deux catéchèses sont données en deux temps. Le groupe de 3e année demeure à l'écoute au moment de la catéchèse de 4e année. Le sacrement du pardon en 3e année exige une catéchèse spécifique.	

Groupe âge 10 - 11 ans

Niveau: 5e année
6e année

Discipline: Catéchèse Programme institutionnel

Organisation des activités par le professeur

Source immédiate	Organisation	Commentaires
Guide spécifique à chaque groupe	La catéchèse des deux groupes se déroule en même temps: (pendant que l'un réalise les activités, l'autre participe à la leçon). N.B. La profession de foi exige un plus grand nombre de célébrations.	La leçon de catéchèse par petit groupe est facile, même thérapeutique, pour les enfants.

Groupe âge : 8 – 9 ans

Niveau: 3e année
4e année

Discipline: Sciences humaines Programme institutionnel

Organisation des activités par le professeur

Source immédiate	Autres sources	Organisation	Méthodologie de travail
3e année: Thème: Les maisons 4e année: Thème: Les moyens de transport	"Déclic" "Je me renseigne"	Les activités se font: - intégrées au français - à l'occasion d'événements particuliers - des thèmes sont exploités en dehors du français et d'événements	- mise en situation et travail d'équipe - sorties dans le milieu

Groupe âge 10 - 11 ans

Niveau: 5e année
6e année

Discipline: Sciences humaines Programme institutionnel

Organisation des activités par le professeur

Source immédiate	Autres sources	Organisation des activités	Méthodologie de travail
5e année: Les animaux 6e année: De la localité à Montréal	- événements - diapositives - films - amigo - amisol	- intégrées au français - des thèmes sont explicités pour eux-mêmes	- mise en situation et travail d'équipe - sorties dans le milieu - s'inscrivent dans le centre d'intérêt.

Commentaires:

Les situations quotidiennes permettent d'aborder les dimensions savoir-vivre et civisme.

Les enfants sont très enthousiastes pour ces situations de vie.

Les activités permettent le développement de l'ingéniosité de la créativité.

Groupe IIe : 8 - 9 ans

Niveau: 3e année
4e année
5e & 6e année

Discipline: Sciences de la nature Programme institutionnel
Organisation des activités par le professeur

Source immédiate	Utilisation du matérie	Commentaires
Matériel SCIS	Alternance d'une année à l'autre.	Ces activités sont faciles à vivre et très intéressantes pour l'élève. Le professeur doit s'adapter à un nouveau matériel à chaque année Le professeur juge sa préparation insuffisante. Difficultés de préparation.

Groupe âge 8 - 9 ans
10 -11 ans

Niveau: 3e année
4e année
5e année
6e année

Discipline: Arts plastiques Programme institutionnel

Organisation des activités par le professeur

3e et 4e année:

Les activités sont intégrées en grande partie, au français et aux sciences humaines.
Il y a des activités isolées à l'occasion.

5e et 6e année:

Le professeur s'est fait un programme qu'il intègre au centre d'intérêt.
Il donne des leçons pour des techniques particulières.

Commentaires:

Activités aimées par tous les enfants, ils sont heureux de les faire.

Groupe âge 6 - 9 ans
10 -11 ans

Niveau: 3e année
4e année
5e année
6e année

Discipline: Musique Programme institutionnel

Organisation des activités par le professeur

3e et 4e année

On utilise les bobines en alternant d'une année à l'autre et on fait d'autres activités pour approfondir.

5e et 6e année

Idem

Commentaires:

On apprécie beaucoup les bobines; les leçons suscitent beaucoup d'intérêt chez les enfants. On croit que le fait d'être peu nombreux dans les groupes est très facilitant.

Groupe âge 10 – 11 ans

Niveau: 5e année
6e année

Discipline: Anglais Programme institutionnel

Organisation des activités par le professeur

Programme: Introducing English I pour 5e année
" " II pour 6e année

COmmentaires:

On apprécie beaucoup les bobines, elles compensent l'absence de spécialiste.
C'est une activité très agréable pour tout le monde.

Groupe âge 8 à 11 ans

Discipline: Education physique

Cette activité est effectuée par un spécialiste.

4.20 Fonctionnement dans la classe:

4.21 Enseignement collectif
4.22 Travail en équipe
4.23 Travail individuel

3e et 4e année:

Une activité débute habituellement par un enseignement collectif et se poursuit par le travail d'équipe ou le travail individuel.

La nature de certaines activités exige le travail individuel; ex.: atelier de lecture, fiches, mini-véritech, etc.

Le travail individuel occupe la moitié du temps, l'enseignement collectif et le travail d'équipe occupent l'autre moitié.

Afin que le professeur travaille avec une division, il est préférable que l'autre groupe travaille individuellement ou qu'il change de local pour travailler en équipe.

Activités créatrices : construction de livres, compositions, dessins,etc...

5e et 6e année:

A ces niveaux, le travail d'équipe prend plus d'importance aux dépens de l'enseignement collectif.

Le travail individuel et le travail d'équipe se partagent assez également dans le temps.

N.B. Les élèves sont capables de construire leurs instruments de travail eux-mêmes (ex: fiches)

4.24 Disposition du matériel:

Il y a peu d'espace de rangement dans les classes, en conséquence, le matériel est dispersé. On vit davantage le problème lors des activités mathématiques.

Les activités d'arts plastiques sont également l'objet de contraintes matérielles.

4.25 Déplacement:

Les déplacements s'effectuent d'un local à l'autre pendant les heures de classe. Pour la récréation, il n'y a pas de rangs.

On constate alors qu'il y a place pour le développement de l'autonomie puisque plusieurs situations se présentent quotidiennement où l'enfant doit y faire appel.

On apprend également à s'entraider.

4.26 Temps du maître/présence des élèves

Le temps est occupé pleinement par les interventions auprès des enfants:

- individuellement
- en sous-groupe
- d'une division
- de tout le groupe

4.27 Rôle du maître

Dépendamment des situations, le maître est animateur, guide ou "informateur".

4.28 Rôle de l'élève

Dépend aussi des situations: il cherche, il discute, il découvre, il écoute, il applique.

4.29 Planification et évaluation

4.30 Planification pour l'année entière:

au niveau de l'équipe: le règlement de l'école
l'horaire de l'école
les horaires individuels

4.31 Planification - Evaluation (jours P.E.)

1ère étape:

(c.f. plus haut et annexe III "Journées d'évaluation")

2ème étape:

au niveau de l'équipe,

Projet Clerval : rencontre avec le principal

au niveau individuel;

Evaluation du cheminement à travers les programmes au cours de la première étape, prévoir les contenus d'enseignement pour la deuxième étape.

Bulletins à remplir.

3ème étape:

au niveau de l'équipe:
Prévisions de classement

au niveau individuel:
Evaluation et planification (cf. 2e étape) au plan des notions à enseigner et des moyens utilisés dans une optique d'innovation. (Il est nécessaire de varier les activités car l'enfant passe deux ans avec le même professeur, le même groupe)
Fabrication du matériel: exercices, tests, tableaux, etc.

4.33 Préparation immédiate:

Elle consiste surtout en la recherche des moyens les plus adéquats en vue de l'atteinte des objectifs notionnels.

Le travail quotidien consiste aussi en la correction des travaux. (N.B. On cherche à amener l'enfant à se corriger lui-même.

La préparation se fait à la semaine généralement et au jour le jour si nécessaire.

Plus spécifiquement, la préparation implique:

en français : une planification complète (quoi enseigner, et comment) à partir des volumes

en mathématiques : planification qui vise à intégrer les objectifs poursuivis au niveau des deux divisions

en 6e année: préparation d'activités pour combler les manques dans le programme

en sciences de la nature: prendre connaissance du contenu
faire l'expérimentation

En 5e et 6e année, les centres d'intérêt sont planifiés au début de l'étape et complétés quotidiennement. (Il y a consultation auprès des élèves pour le choix du thème)

4.40 Problèmes vécus:

4.41 Au plan des contenus d'enseignements.
Le problème vécu tient au fait que les contenus sont prévus pour des classes à division unique, ce qui implique beaucoup de préparation d'exercices, surtout en français.

4.42 Au plan fonctionnement.
Les problèmes viennent des contenus et non du nombre d'élèves

4.43 Au plan de la planification et de l'évaluation
Ce type d'activités est presqu'impossible au niveau de l'équipe étant donné que les groupes sont différents au point de vue âge.

5.00 Modes de contrôle et d'évaluation du travail des élèves

5.10 Description des moyens et des modes de contrôle

5.11 Moyens:
Math. 3e et 4e année tests correspondant aux unités du programme et venant de la C.S.
Pour les autres disciplines, les contrôles consistent en des examens fabriqués par le professeur en fonction de son enseignement.
On se fabrique également des fiches d'observation personnelle.

5.12 Modes:
Les contrôles se font par le professeur. On développe l'auto-contrôle.

5.20 Description des moyens d'évaluation

5.21 Moyens:
Le bulletin

N.B. En catéchèse l'évaluation personnelle chez l'élève est favorisée.
En composition, on évalue collectivement les travaux.

Par le travail d'équipe, les élèves développent des habiletés pour l'évaluation.
Les enseignants ont l'occasion de contribuer à l'évaluation des programmes de mathématiques lors des rencontres régionales.

5.30 Utilisation des contrôles et de l'évaluation

Ils servent à:
- suivre le cheminement de l'enfant à travers le programme
- informer le professeur sur le rendement de sa classe
- informer le professeur qui reçoit l'élève l'année suivante

5.40 Problèmes vécus

Pas de problème identifié

6.00 Approche pédagogique:

Il est convenu que des indications ont été données plus haut.

7.00 Besoins éducatifs:

D'accord avec les objectifs de la C.S. pour Clerval

H O R A I R E

3e et 4e années

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	8:40	8:40	8:40	8:40	8:40
3e 4e	FRANCAIS CATECHESE	4e FRANCAIS 3e CATECHESE	3e FRANCAIS 4e CATECHESE	4e FRANCAIS 3e CATECHESE	3e - 4e CATECHESE
		3e et 4e			
9:15	FRANCAIS	FRANCAIS	FRANCAIS	FRANCAIS	FRANCAIS
10:40	R E C R E A T I O N				
10:55	SCIENCES HUMAINES	MUSIQUE	10:55 FRANCAIS (BIS) AUDIO-VISUEL 11:30 MATHEMATIQUE	ARTS PLASTIQUES	SCIENCES DE LA NATURE
11:55	D I N E R				
1:10	MATHEMATIQUE	MATHEMATIQUE	MATHEMATIQUE	EDUCATION PHYSIQUE	MATHEMATIQUE
2:50		D E P A R T			

H O R A I R E

5e et 6e années

	8 heures 40 à 10 heures 40		RECREATION	10 heures 55 à 11 heures 55	DINER	1 heure 10 à 2 heures 10	RECREATION	2 heures 20 à 3 heures
LUNDI	FRANCAIS			MUSIQUE		MATHEMATIQUES		MATHEMATIQUES
MARDI	FRANCAIS	SCIENCES HUMAINES		CATECHESE		MATHEMATIQUES		MATHEMATIQUES
MERCREDI	FRANCAIS	ANGLAIS un groupe		ANGLAIS un autre groupe		MATHEMATIQUES		MATHEMATIQUES
JEUDI	FRANCAIS			CATECHESE		EDUCATION PHYSIQUE		EDUCATION PHYSIQUE
VENDREDI	FRANCAIS			ARTS PLASTIQUES		MATHEMATIQUES		SCIENCES DE LA NATURE

Contenu des jours P.E.

Septembre			
7	P.M.	Réunion d'accueil et d'information à Dupuy	Les deux enseignantes
8	A.M.	Réunion régionale des titulaires des groupes 8 ans pour l'implantation du programme de français, à La Sarre	
	P.M.	Réunion régionale des titulaires des groupes 10 ans pour l'implantation du programme de mathématiques, à La Sarre	
9	A.M.	Rencontre régionale des titulaires des groupes 9 ans, pour un renforcement concernant le programme de mathématiques, à La Sarre	
		Travail à l'école	
	P.M.	Réunion avec le principal à Clerval pour: - revision du règlement - horaire des professeurs - horaire des surveillances	Les deux enseignantes
10		Chaque professeur prépare l'accueil des étudiants	
Novembre			
11	A.M.	Rencontre régionale pour les mathématiques	-Le titulaire des groupes 8-9 ans
		Travail en classe	-Le titulaire des groupes 10-11 ans
	P.M.	Rencontre avec le principal	Les deux enseignantes
12	A.M.	Travail individuel en classe	Les deux enseignantes
	P.M.		
Janvier			
26	A.M.	Rencontre des professeurs des groupes 9 ans en mathématiques	
		Travail en classe	Le titulaire des groupes 10-11 ans
27	A.M.	Travail en classe	Les deux enseignantes
	P.M.	Rencontre avec le principal à Clerval - informations - prévisions de classement	Les deux enseignantes

GML/ab

ANNEXE II

COMMISSION SCOLAIRE AdITIBI

RAPPORT DU COMITE AD HOC SOUMIS A L'ASSEMBLEE GENERALE DES PARENTS DE CLERVAL ET PROPOSITIONS D'ALTERNATIVES

Le 2 mars 1977.

CA/lcl

AUX PARENTS CONCERNES :

Le comité ad hoc vous soumet ci-joint une courte synthèse des grandes données qui se dégagent de l'étude faite en un an et demi de travaux de recherche sur l'éducation dans les milieux à faible densité.

Ce problème revêt une triple dimension:

- administrative (les coûts et les problèmes d'organisation matérielle et humaine)
- pédagogique: la qualité, les programmes, les méthodes, etc...
- situation de l'école comme service relié au développement social et économique d'un milieu.

Les problèmes administratifs sont vite cernés et ne nécessitent que quelques heures de travaux: coûts d'entretien et de réparations, personnel requis, etc...

L'étude du rôle de l'école par rapport au développement social et économique d'un milieu nous semble dépasser le rôle d'une commission scolaire. L'étude de cette dimension relève sûrement d'une part des autorités gouvernementales et des organismes concernés par ce problème.

La dimension inconnue au Québec comme à la Commission Scolaire Abitibi est la dimension pédagogique. C'est pourquoi nous y avons mis tant de temps et d'énergie. En plus des rencontres générales de parents, de multiples réunions du comité ad hoc, cinq (5) personnes spécialisées dans le domaine de la pédagogie ont travaillé presque à temps plein près d'un mois (février 77) pour cerner ce problème.

Il ressort clairement que cette dimension est des plus complexes. En effet, il existe très peu d'études et de données sur le sujet. En mots simples, la question peut être posée de multiples façons, mais demeure toujours fondamentalement la même:

Est-ce possible d'atteindre des objectifs valables et de donner une certaine qualité d'éducation aux enfants lorsque la clientèle diminue et cela jusqu'à quelle limite? 20, 30, 40, 100 élèves?

Quel est le seuil en deça duquel la qualité devient compromise?

Nous ne donnons aux parents qu'une synthèse des éléments les plus importants à considérer dans leurs demandes à adresser au Conseil des Commissaires. Les membres du comité pourront ajouter des informations supplémentaires sur les résultats de leurs travaux.

Le Comité ad hoc du projet Clerval.

I - RESUME DE LA DEMARCHE FAITE PAR LE COMITE EN CE QUI CONCERNE L'ASPECT PEDAGOGIQUE:

Quatre (4) études ont été faites par le comité et ont conduit à l'élaboration de quatre (4) documents:

1. Les objectifs que les parents désirent que l'école poursuive pour leurs enfants et réponse de la commission scolaire (ce que les parents veulent pour leurs enfants);

2. Analyse de la situation actuelle de l'école de Clerval (ce qui se passe actuellement à l'école);

3. Les différentes approches pédagogiques appliquées dans les écoles du Québec (la pédagogie possible);

4. Confrontation de ces études pour examiner des hypothèses de solutions pour Clerval et les autres écoles de la Commission.

On pourrait illustrer sur le tableau qui suit les études faites par le comité:

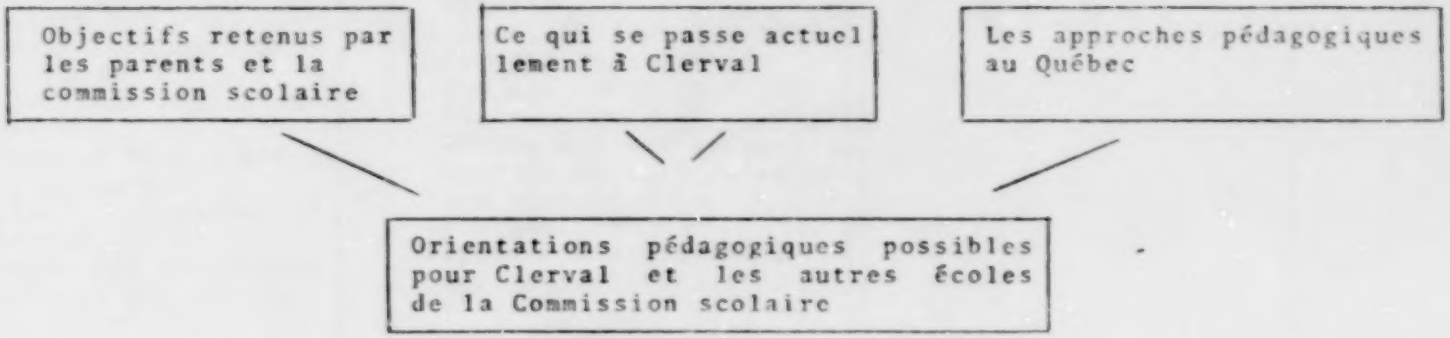

II - ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES POSSIBLES :

Pour tenir compte des attentes des parents et de la réalité actuellement vécue à Clerval, les orientations pédagogiques possibles qui se dégagent sont synthétisées dans les graphiques qui suivent:

Elaborer des programmes avec des objectifs clairs, précis et gradués, afin que les enfants cheminent graduellement dans leurs apprentissages	Elaborer des activités variées (moyens) pour atteindre les objectifs prévus	Evaluation continuelle des apprentissages pour se réajuster au fur et à mesure
Par exemple, les parents ont insisté sur les aspects suivants: L'enfant doit: -apprendre un vocabulaire de base -apprendre les mécanismes de lecture -développer une calligraphie soignée -appliquer ses règles de grammaire -apprendre à écrire correctement ses mots -maîtriser les quatres (4) opérations -connaître les principaux éléments de son milieu -etc...	Au niveau des moyens, il est suggéré de la souplesse et des activités centrées sur l'enfant: L'enfant doit: -développer son sens social -dialoguer avec l'adulte -devenir conscient de ses possibilités et de ses limites -développer son autonomie -devenir capable de faire des choix -s'organiser -apprendre à organiser ses temps libres etc... L'organisation doit: -respecter les rythmes d'apprentissage -mettre en place un environnement intéressant -répondre aux besoins des enfants -etc...	Dans les discussions, on a décelé ce désir de bien évaluer au fur et à mesure les acquis des enfants: " les résultats sont importants "

III - PROBLEME PEDAGOGIQUE FONDAMENTAL DANS LES PETITES ECOLES: LES PROGRAMMES ET LE NOMBRE D'OBJECTIFS A ATTEINDRE

A) Illustration du problème

Les graphiquesqui suivent illustrent l'éventail considérable des objectifs à atteindre dans les programmes des diverses disciplines et laissent entrevoir les difficultés majeures que comportent les regroupements d'élèves à degrés multiples.

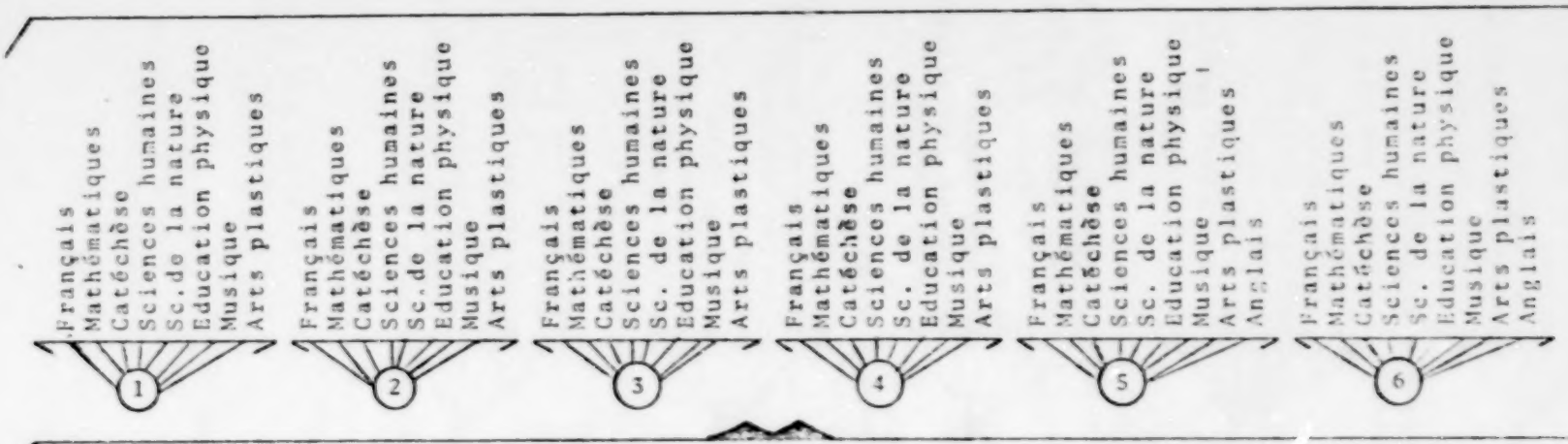

Plus 30 objectifs touchant le plan social et affectif et autres objectifs non compris dans les programmes.

COMMENTAIRES : Selon que l'on regroupe les élèves par deux, trois,... niveaux, nous multiplions le nombre de programmes qu'un professeur doit présenter. Il apparaît d'une façon claire et évidente qu'une limite s'impose à moins de prendre le risque de sacrifier la qualité des apprentissages des enfants.

B) Solution possible

La seule solution qui apparaît possible est de bâtir des programmes qui permettent d'en diminuer le nombre en faisant des regroupements.

Par graphique, cette solution s'illustrerait de la façon suivante:

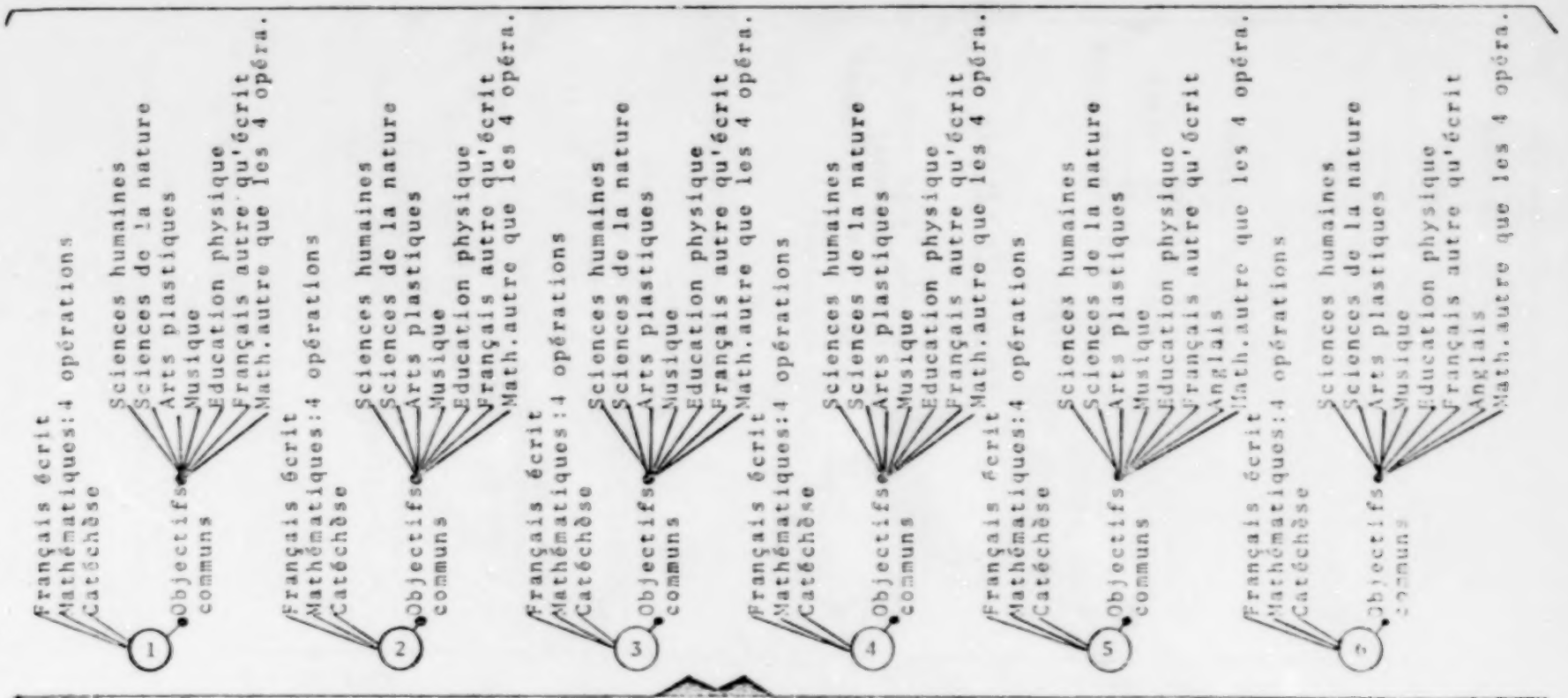

Plus 30 objectifs touchant le développement social et affectif ainsi que les objectifs non compris dans les programmes.

N.B. Les objectifs qui ne pourraient être englobés dans les objectifs communs devraient faire l'objet d'un enseignement spécifique et distinct.

IV - ORIENTATIONS POSSIBLES POUR L'ECOLE DE CLERVAL

1) Regroupement des élèves par cycle ou par trois (3) degrés

30 objectifs dans le domaine social et affectif & autres objectifs non englobés dans les programmes

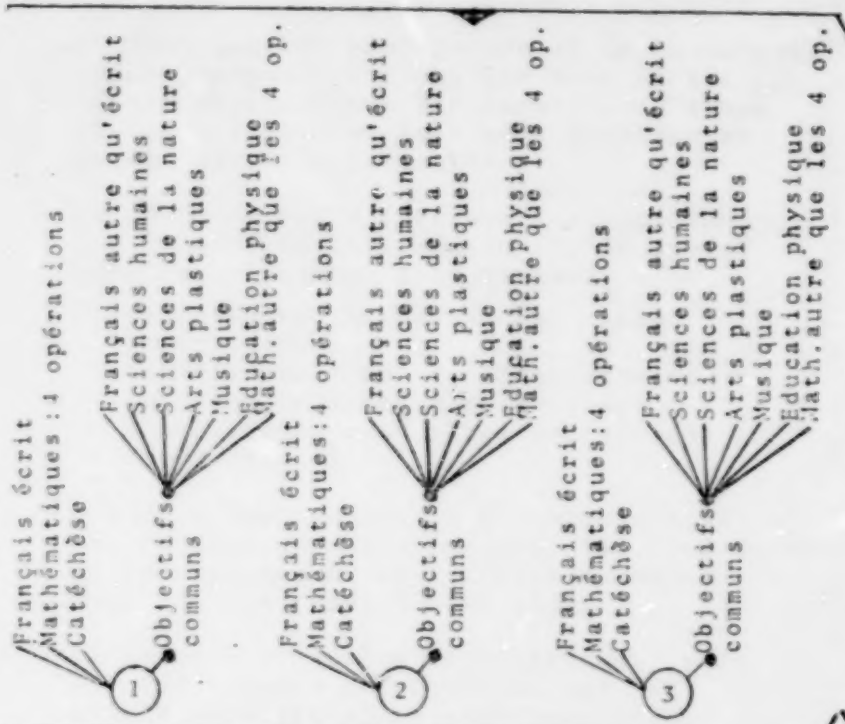

1 titulaire

30 objectifs dans le domaine social et affectif & autres objectifs non englobés dans les programmes

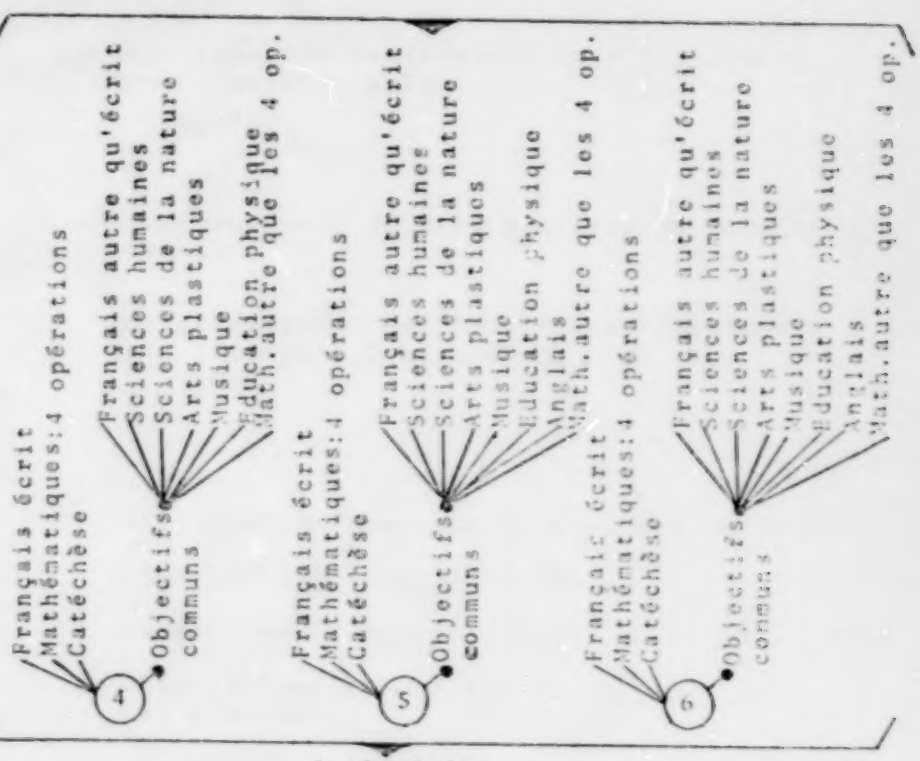

1 titulaire

Dimension pédagogique

- Les programmes c'est-à-dire les objectifs sont à élaborer à partir des programmes existants.

- Les activités (les moyens) pour atteindre les objectifs sont à élaborer.

- Il faut que les professeurs et le principal soient disposés à s'engager dans un tel projet et acceptent d'y investir le temps et les énergies voulues pour élaborer et mettre en place le système.

- La réussite étant fortement conditionnée par la qualité desprofesseurs, le projet pose des exigences à ce niveau:

  -professeurs intéressés par cette expérience;
  -professeurs ayant de l'expérience;
  -professeurs ayant des habiletés à travailler avec plusieurs groupes d'élèves à la fois.

- C'est un nouveau projet à élaborer dans ses détails par le principal, les professeurs et les parents et nécessitera au moins deux (2) ans avant d'être rôdé.

- Il devra être évalué régulièrement, afin que les enfants ne subissent pas les effets négatifs d'une expérimentation.

Dimension administrative

- Nécessite de l'aide de la commission scolaire à l'école. Par contre, la commission a d'autres écoles et ne peut continuer à investir autant que cette année.

- Les activités (les moyens) pour atteindre les objectifs sont à élaborer.

- Deux nouveaux professeurs sont à recruter pour septembre 1977.

- Le recrutement de tels professeurs sera-t-il possible?

  Les professeurs devront être perfectionnés pour s'adapter à ce modèle.

- Participation soutenue de tous les concernés.

- Coûts estimés pour 1977-78:

  -Entretien de l'école :$ 7,800.

  -Réparations majeures à la bâtisse
  a) plancher :13,068.
  b) balcon, allèges des fenêtres, calfatage des joints : 3,652. :$ 52,882.
  c) Fenestration :36,162.

  -Matériel à ajouter pour une somme d'environ :$ 2,000.

2) Fermeture de l'école & regroupement de tous les élèves dans une paroisse voisine:

Dimension pédagogique

- Les garanties d'atteindre les objectifs visés par les moyens sont nettement plus assurées que dans la première possibilité

Si à Dupuy:

a) les programmes existent;

b) les activités sont prêtes;

c) situation de classe unique;

d) possibilité d'aide individuelle pour les enfants en difficulté;

e) recrutement de professeurs qualifiés plus assuré;

f) organisation pédagogique et matérielle de l'école passablement à point;

g) nombre d'élèves par classe variant entre 22 et 28 élèves.

- Inconvénient : plus de millages à parcourir par jour pour les enfants.

Dimension administrative

- Coûts:

a) Entretien : aucun coût supplémentaire

b) Réparations: aucun coût supplémentaire

c) Transports : $800. à $900. de plus que l'année 1976-77 (augmentation de millages d'autobus d'environ 24 milles par jour)

d) Un (1) professeur de moins : $16,200.

- Impact social sur la paroisse.

PROJECTION DE CLIENTELE SCOLAIRE AU 2 MARS 1977 : CLERVAL

ANNEE :	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	T O T A L
1977-78	2	3	2	5	5	7	24
1978-79	6	2	3	2	5	5	23
1979-80	8	6	2	3	2	5	26
1980-81	2	8	6	2	3	2	23
1981-82	4	2	8	6	2	3	25

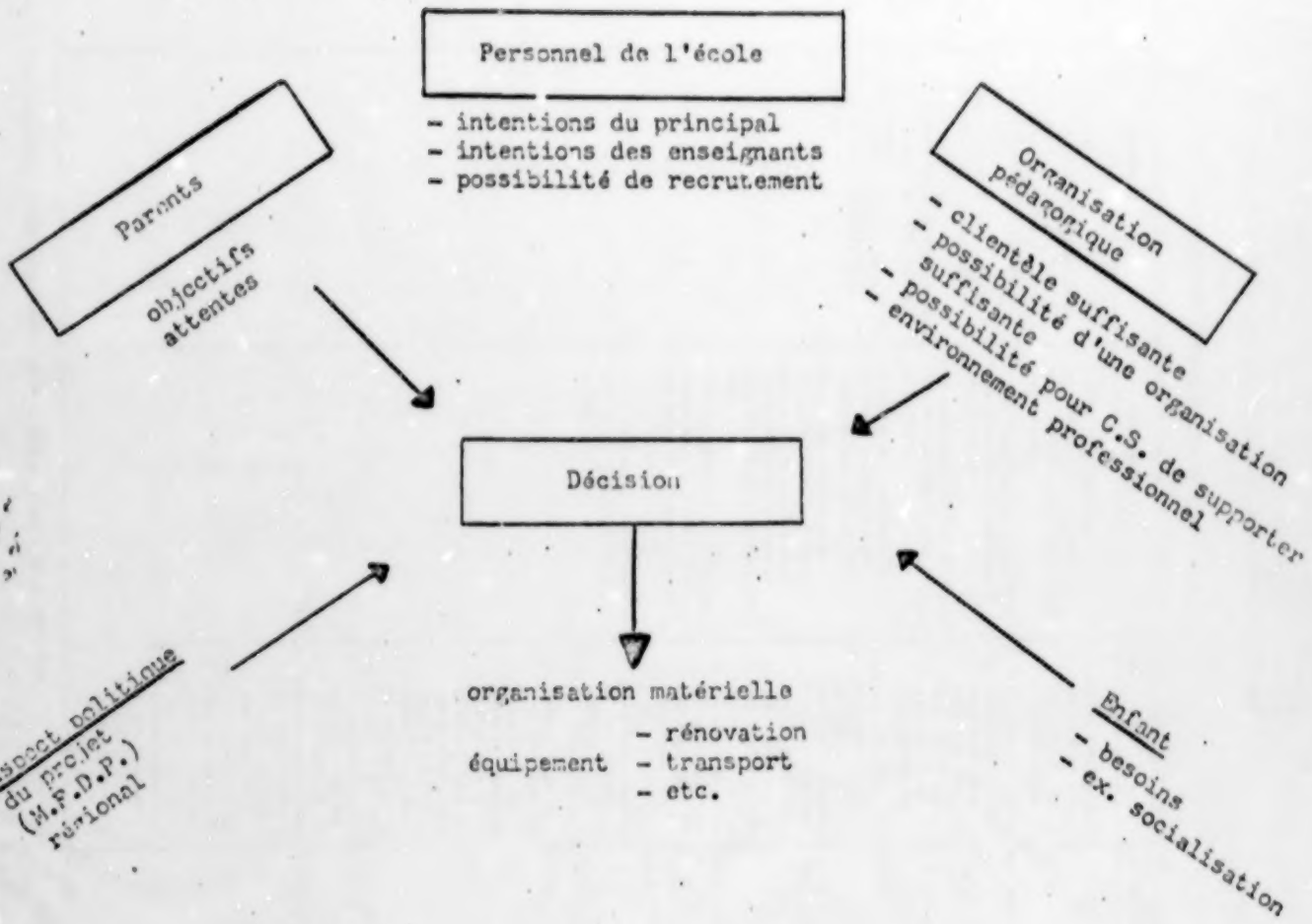
Personnel de l'école
- intentions du principal
- intentions des enseignants
- possibilité de recrutement
Parents
objectifs
attentes
Organisation pédagogique
- clientèle suffisante
- possibilité d'une organisation suffisante
- possibilité pour C.S. de supporter
- environnement professionnel
Décision
organisation matérielle
équipement
- rénovation
- transport
- etc.
Aspect politique du projet (M.F.D.P.) régional
Enfant
- besoins
- ex. socialisation

PEDAGOGIE FORMELLE ET OUVERTE

	PROGRAMME	AVANTAGES	INCONVENIENTS	OPERATIONS À REALISER	CALENDRIER OPERATIONS	RESSOURCES
Programme: par objectifs Activités Mécanismes d'évaluation	- Par des objectifs communs aux différentes disciplines; - Par des objectifs programmés pour le français (savoir lire et écrire) pour les opérations mathématiques	- continuité; - flexibilité au niveau des groupes; - respect du rythme; - possibilité d'individualisation; - les objectifs sont précis - se rapproche de la situation actuelle; - démarche précise au niveau du français et des mathématiques; - ce modèle regroupe tous les élèves dans la même école.	- selon la projection de clientèle, il apparaît un déséquilibre numérique entre les cycles; - léger écart entre les élèves aux plans psychologique et chronologique ; - le programme et les activités sont à bâtir pour septembre; - l'élève et l'enseignant doivent s'adapter à un regroupement par cycle; - exige une plus grande disponibilité de l'équipe-école et du service pour élaborer le programme et les activités et l'implanter; - instrumentation de l'équipe-école face à l'individualisation de l'enseignement et au progrès continu; - instrumentation de l'équipe-école sur l'évaluation des résultats.	1. Connaître le plus tôt possible la composition de l'équipe-école	1er mars 77	-Service du pers. -Principal
				2. Consensus à faire au niveau de l'équipe, du service de l'enseignement et de l'équipe-école	au cours du mois de mars	-Service de l'ens. et équipe-école
				3. Elaborer le programme et les activités à mettre en place pour une équipe de travail: (professionnels, enseignants, principal)	août 1977	-Service du pers. -Service de l'enseignement
				4. Besoins d'instrumentation de l'équipe-école, face à l'enseignement individualisé et le progrès continu	juin 1977	-Service du pers. -Service de l'enseignement
				5. Prévoir dans le plan d'action de l'école et du service l'implantation du programme et des activités; prévoir l'évaluation périodique du projet	avril 1977	-Service de l'enseignement et équipe-école
				6. Organiser la consultation et la participation du personnel ressource extérieur à l'école (parents, CSA, MEQ, UQ)	septembre 1977	-Service enseignement et équipe-école
				7. Rapprochement à effectuer entre le service de l'enseignement & nos étudiants (responsabilité partagée dans le projet)		

N.B. Les disponibilités du Service de l'enseignement seront déterminées après l'étape planification 1977-1978.

JUXTAPOSITION DES ETAPES DE REALISATION ET DES ELEMENTS DE CONTENU DU "RAPPORT DU PROJET CLERVAL"

PHASES DU PROJET	RESPONSABLES DES ETAPES	ETAPES DU PROJET	RAPPORT DU PROJET CLERVAL	PAGES
			Structure du projet; évaluation	5 à 17
	comité		les objectifs du système scolaire québécois	22 à 27
Phase I Exploration d'un modèle d'organisation Qu'est ce que vous voulez pour vos enfants en termes d'éducation?	parents	identification des besoins des enfants	les objectifs de l'enseignement élémentaire	28 à 29
	comité	classification des besoins		
	comité	formulation des besoins exprimés en objectifs d'apprentissage	d'ordre intellectuel, moral ou religieux, esthétique	35 à 40
			d'ordre social et affectif	41 à 45
	parents	sélection des objectifs prioritaires	propres aux services de la Commission scolaire	46 à 51
	commissaires	adoption des objectifs par la C.S.A.	document synthèse "les objectifs visant les apprentissages chez les élèves"	30 à 31
Phase II Recherche des modèles d'organisation à retenir pour répondre aux objectifs "Comment on peut faire ça?"	comité	identification des différents courants pédagogiques	instrument d'analyse de la situation actuelle de l'école et son résultat	54 à 60 ANNEXE I
			description et analyse des principaux courants pédagogiques actuellement en vogue au Québec	62 à 83
	comité	identification des ressources nécessaires		
Phase III Analyse des modèles "Qu'est ce qui est possible?"	comité	confrontation des objectifs, moyens et contraintes	analyse des courants VS les objectifs et courants privilégiés	86 à 87
			les composantes possibles d'un courant fermé et ouvert	88 à 89
			les modèles possibles d'organisation pédagogique	91 à 96
Phase IV Choix du modèle "Qu'est-ce qu'on recommande à la Commission ?"	parents	choix du modèle	rapport du comité ad hoc soumis à l'assemblée générale des parents de Clerval et propositions d'alternatives	ANNEXE II
			analyse du modèle retenu	ANNEXE IV
Phase V Acceptation du modèle proposé par les parents "Qu'est-ce que les commissaires décident	commissaires	acceptation du modèle		
Phase VI Mise en application du modèle	à venir			
Phase VII Evaluation du modèle retenu	à venir			
	comité			

P R O J E T C L E R V A L

LES OBJECTIFS VISÉS :

1. Rechercher avec la population de Clerval un modèle d'organisation pédagogique répondant le mieux aux besoins de leurs enfants;

2. Vivre une expérience-type qui donnera un éclairage pour trouver des solutions pour l'ensemble des écoles présentant des situations similaires;

3. Implanter dans les autres écoles de la Commission, à la lumière de l'expérience vécue et des données recueillies au niveau de la démarche et du contenu, un modèle d'organisation pédagogique adapté à chacun des milieux.